

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mercredi 6 mai 2020**

D02_060520

L'an deux mil vingt, le six mai à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

- Création du DIU Techniques avancées en phlébologie
- Création du DIU Assistance respiratoire
- Création du DU Trail running
- Ajout du régime Formation continue et du tarif associé pour le Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du FLE pour l'année 2019/2020

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Nicolas DOUAY, Thierry KLEIN, Sophie LAMBERT-LACROIX, Véronique MOLINARI, Nicolas TERZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Elsa DURIEZ, Antonin BECKER, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Mathis MORIN, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER, Zineb SIMEU-ABAZI, Martin COSTE-CLEMENT, Clara ARDOUIN.

Membres représentés : Sylvie VIANNET (procuration à Caroline BERTONECHE), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Nathan JAEGER (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Mathilde RORATO (procuration à Elise PAUCOD), Richard MONVOISIN (procuration à Virginie ZAMPA).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La création du DIU Techniques avancées en phlébologie est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	31
Membres représentés	5
Nombre de votants	36
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du DIU Techniques avancées en phlébologie.

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Nicolas DOUAY, Thierry KLEIN, Sophie LAMBERT-LACROIX, Véronique MOLINARI, Nicolas TERZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Elsa DURIEZ, Antonin BECKER, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Mathis MORIN, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER, Zineb SIMEU-ABAZI, Martin COSTE-CLEMENT, Clara ARDOUIN.

Membres représentés : Sylvie VIANNET (procuration à Caroline BERTONECHE), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Nathan JAEGER (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Mathilde RORATO (procuration à Elise PAUCOD), Richard MONVOISIN (procuration à Virginie ZAMPA), Gwenaël DELAVAL (procuration à Souad HOUAMA).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La création du DIU Assistance respiratoire est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	30
Membres représentés	6

Nombre de votants	36
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du DIU Assistance respiratoire.

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Nicolas DOUAY, Véronique MOLINARI, Nicolas TERZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Elsa DURIEZ, Antonin BECKER, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Mathis MORIN, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER, Zineb SIMEU-ABAZI, Martin COSTE-CLEMENT, Clara ARDOUIN.

Membres représentés : Sylvie VIANNET (procuration à Caroline BERTONECHE), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Nathan JAEGER (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Mathilde RORATO (procuration à Elise PAUCOD), Richard MONVOISIN (procuration à Virginie ZAMPA), Gwenaël DELAVAL (procuration à Souad HOUAMA), Laurence VIANES (procuration à Jean BRETON).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La création du DU Trail running est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	7
Nombre de votants	34
Voix favorables	0
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du DU Trail running.

Membres présents : Nicolas DOUAY, Véronique MOLINARI, Nicolas TERZI, Bernard BRUNET, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Elsa DURIEZ, Antonin BECKER, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Mathis MORIN, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER, Zineb SIMEU-ABAZI, Martin COSTE-CLEMENT, Clara ARDOUIN.

Membres représentés : Sylvie VIANNET (procuration à Caroline BERTONECHE), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Nathan JAEGER (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Mathilde RORATO (procuration à Elise PAUCOD), Richard MONVOISIN (procuration à Virginie ZAMPA), Gwenaël DELAVAL (procuration à Souad HOUAMA), Jennifer BUYCK (procuration à Nicolas DOUAY).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

L'ajout du régime Formation continue et du tarif associé pour le Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du FLE pour l'année 2019/2020 est soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	7
Nombre de votants	31
Voix favorables	0
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'ajout du régime Formation continue et du tarif associé pour le Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du FLE pour l'année 2019/2020.

Fait à St Martin d'Hères, le 15 mai 2020

Le Directeur général des services

Joris Benelle
Le directeur général des Services



Joris BENELLE

Publié le : 27/05/2020

Transmis au Rectorat le : 27/05/2020

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D02_060520**

Année universitaire concernée : 2020/2021

Date de la demande : 20/01/2020

Composante : UFR MEDECINE

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Pr Sophie BLAISE

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : STS

Intitulé de la formation : Techniques Avancées en phlébologie

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) : Université de Grenoble, Nancy, Amiens, Bordeaux, Rennes, Montpellier. Les inscriptions seront centralisées à Grenoble.

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : min 18 maxi 40

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : min 18 max 35

Date validation en Conseil de composante : 3 février 2020

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale) :**

Répondre à une demande forte en formation initiale et continue :
en lien avec l'émergence de techniques et la nécessité de renforcer une offre homogène concernant une jeune spécialité qu'est maintenant la médecine vasculaire.

- création d'un DIU à la demande du CEMV (Conseil Enseignants de Médecine Vasculaire)
Et de la SFMV Sociétés savantes de médecine Vasculaire (représentation des médecins vacsulaires libéraux très importante)

- Formation initiale inhomogène en phlébologie pour les internes en Médecine Vasculaire (spécialité récente, centres universitaires limités, thématique de médecine libérale plus qu'hospitalière....)

- **Formations actuelles:**

- 5 e-learning dans le DES de Médecine Vasculaire!
- Journées DES dans certains centres (Grenoble, Rennes, Nancy)
- DU de Phlébologie Chirurgicale de Strasbourg
- DU de Phlébologie Paris Sorbonne Université
- Attestation thermique Grenoble 2012 (expertise) + Amiens depuis sept 2019

- **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir :**

Maîtriser la connaissance et la compétence de l'ensemble des techniques thérapeutiques en phlébologie interventionnelle au-delà des connaissances apprises lors du DES de Médecine Vasculaire afin de pouvoir proposer au patient le meilleur traitement personnalisé.

OBJECTIFS généraux

La compétence portera surtout sur la pratique et les techniques concernant :

- la sclérothérapie notamment écho-guidée
- la pratique des traitements endo-vasculaires thermiques,
- les fondamentaux chirurgicaux.

Les sous- groupes d'objectifs sont :

- Maîtrise des bases fondamentales de l'insuffisance veineuse, de la cartographie veineuse
- Maîtrise des connaissances et compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse
- Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence
- Connaissance des techniques de chirurgie veineuse
- Connaissance des techniques en radiologie interventionnelles.

- **Le public visé :**

Interne en DES de Médecine Vasculaire (autorisation des inscriptions au DIU uniquement si en dernière année niveau consolidation), Médecin Vasculaire*, Chirurgien Vasculaire, Radiologue Vasculaire.

*Un parcours spécifique est proposé à certains médecins vasculaires justifiant d'un niveau élevé d'expérience en phlébologie interventionnelle.

Oui **Non** Les médecins vasculaires en exercice et de plus de 2 années d'ancienneté professionnelle pourront être dispensés du suivi des modules de formation (1-3-4), sur présentation d'une liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex : cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échoscclérose mousse, phlébectomie....).

- **Débouchés professionnels (exemples) :**

mise à jour des connaissances afin de proposer une meilleure prise en charge thérapeutique des patients.

Organisation des enseignements

Période de la formation : début : 15 octobre 2020 fin de formation : juillet 2021

Localisation : 5 séminaires d'une journée organisés par Universités partenaires

Durée de la formation : 1 an

Volume horaire de la formation : 88 h (= P : 35 h+ EAD :13h+ Stage : 40 h)

Enseignement Présentiel	En Heures : 35 h	En Jours : 5 jours
Enseignement à distance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui * <input type="checkbox"/> Non	* durée :13 h
Stages :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui * <input type="checkbox"/> Non	Durée : 40 h (5 jours ou 10 demi-journées)

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : sur dossier

Conditions d'admission :

Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation formulant le niveau de qualification en Médecine Vasculaire du candidat ainsi que son projet médical.

- Pour les internes en Médecine Vasculaire, lettre de l'universitaire de l'université d'inscription initiale attestant du niveau « consolidation ».

-Pour les professionnels demandant une demande de dispense de suivi de l'enseignement concernant les modules (1-3-4) les candidats devront fournir la liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex :cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échoscclérose mousse, phlébectomie...)

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdfvu_annexe_fin_creation_DUDIU_2019 01) :

Tarifs Formation initiale : 1300 €

Tarifs Formation continue : 2000 € * tarif exonéré

pour public ayant obtenu dispense d'enseignement : (1000 €)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : Hedouin

PRENOM : cathy

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini :

Oui Non

Règlement des études des diplômes universitaires

Année universitaire : **Composante :** Médecine Pharmacie
Fiche plateforme :

La formation ouvre en 2019-2020 : Oui Non

Type de formation : Diplôme d'université (DU) Diplôme inter-universitaire (DIU)

Intitulé de la formation : **Techniques Avancées en phlébologie**

Responsable pédagogique du DIU : Pr Blaise Sophie

Statut de la formation : Création Modification Renouvellement

Date vote Conseil d'UFR : 3 février 2020

Date création : 2020

Universités
partenaires

Université de Grenoble, Nancy, Amiens, Bordeaux, Rennes, Montpellier
Les inscriptions seront centralisées à Grenoble.

Régime des publics accueillis dans la formation et effectif :

Formation initiale

Contrat pro

Formation continue

Modalités de l'enseignement :

Présentiel

Enseignement à distance

Effectif prévisionnel :75	Répartition par public		_Si DIU Préciser sur Grenoble les effectifs pour ouvrir
Global (max) :	FI : 40	FC :35	Inscription centralisée sur Grenoble
Global (Min)	FI :18	FC :18	l'ouverture de la formation doit prendre en compte les équilibres financiers

Dépôt RNCP *

Oui

Non

En cours

Envisagé

* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Si dépôt RNCP alors préciser :

- le niveau d'entrée en formation : Licence Master

- le niveau prévu en fin de formation (cocher ci-dessous) :

Niveau 4 (Bac , DAEU)

Niveau 6 (Licence)

Niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)

Niveau 7 (Master, DE, DESS, Diplôme d'ingénieur)

Niveau 8 Doctorat, HDR

Plan du dossier

I. Dispositions générales :

Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :

Article 2 : conditions d'accès

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation générale des enseignements

Article 4 : Composition des enseignements

III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

Article 6 : Résultats

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

VI . Annexes :

***Annexes à remplir**

**** Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

- 1. Annexe - Cadre de référence ***
- 2. Annexe - Comité d'organisation ***
- 3. Annexe - Intervenants ***
- 4. Annexe - Enseignement présentiel ***
- 5. Annexe - Programme de formation détaillé ***
- 6. Annexe - Description enseignement à distance ** (à partir page 17)**
- 7. Annexe - Stage pratique ****
- 8. Annexe DPC - Orientations nationales ****
- 9. Annexe DPC - Catégories professionnelles ****

I. Dispositions générales :

Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :

En 500 caractères max. (12 Lignes) préciser les capacités et compétences à atteindre en fin de formation et après validation :
- décliner les objectifs généraux et spécifiques clairs, détaillés et atteignables dans la durée de l'action

décrire par un verbe ce qui est attendu de l'apprenant à l'issue de la formation (nb) : *Il est important de vérifier l'adéquation entre objectifs et professions ciblées*

Maîtriser la connaissance et la compétence de l'ensemble des techniques thérapeutiques en phlébologie interventionnelle afin de pouvoir proposer au patient le meilleur traitement personnalisé.

La compétence portera surtout sur la pratique et les techniques concernant :

- la sclérothérapie notamment écho-guidée
- la pratique des traitements endo-vasculaires thermiques,
- les fondamentaux chirurgicaux.

Les sous- groupes d'objectifs sont :

- Maîtrise des bases fondamentales de l'insuffisance veineuse, de la cartographie veineuse
- Maîtrise des connaissances et compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse
- Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence
- Connaissance des techniques de chirurgie veineuse
- Connaissance des techniques en radiologie interventionnelles.

Public(s)	<p><i>Seront admis à s'inscrire au diplôme :</i> <i>* Les actions pluri professionnelles devront répondre à un besoin de prise en charge pluridisciplinaire ou interprofessionnels des patients par la mise à profit de complémentarité des compétences</i></p> <p>Interne en DES de Médecine Vasculaire (dernière année niveau consolidation), Médecin Vasculaire, Chirurgien Vasculaire, Radiologue Vasculaire.</p>
-----------	--

Article 2 : conditions d'accès	
Action de positionnement pédagogique	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non *Si positionnement préciser les modalités (ex pré test)</p> <p>Les médecins vasculaires en exercice et de plus de 2 années d'ancienneté professionnelle pourront être dispensés du suivi des modules de formation (1-3-4) sur présentation d'une liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex :cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échosclérose mousse, phlébectomie....).</p>
2.2 - Conditions d'admission (sur dossier, entretien ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation formulant le niveau de qualification en Médecine Vasculaire du candidat ainsi que son projet médical. - Pour les internes en Médecine Vasculaire, lettre de l'universitaire de l'université d'inscription initiale attestant le niveau « consolidation ». -Pour les professionnels demandant une demande de dispense de suivi de l'enseignement concernant les modules (1-3-4) les candidats devront fournir, la liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex : cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échosclérose mousse, phlébectomie....)
l'évaluation et l'accompagnement de la personne	<p>Quelles sont les modalités d'évaluation et d'accompagnement mise en place pour favoriser le parcours de formation /compétences à atteindre</p> <ul style="list-style-type: none"> - QCM associés aux e-learning de la formation avec saisie des QCM en ligne sur angioweb pour l'ensemble des étudiants (y compris les étudiants

	<p>dispensés des modules 1-3-4). QCM à valider pour fin juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de simulation avec membres fantômes pour la sclérothérapie écho-guidée - Carnet d'objectifs de stage où seront attestées les 20 procédures suivies avec les tuteurs avec séances de retour et partage d'expérience lors du dernier séminaire - Table ronde sur la prévention et la gestion des complications des traitements thermiques lors du dernier séminaire.
--	---

<p>Pré-requis spécifique(s)</p>	<p><i>En dehors des publics éligibles des pré-requis sont exigés : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</i></p> <p>*préciser :</p> <p>-Parcours avec dispense : pour les professionnels demandant une demande de dispense de suivi de l'enseignement concernant les modules (1-3-4) les candidats devront fournir, la liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex : cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échoscclérose mousse, phlébectomie....)</p>
	<p><i>Attendu des pré-requis : Si programme de DPC est intégré à un DU : Il faudra également indiquer en pré-requis s'il est nécessaire de s'inscrire à l'intégralité du cursus ou si on peut s'inscrire à ce seul module.</i></p> <p><i>-Il peut être important de préciser si l'action concerne plus particulièrement une catégorie de professionnels, un type d'exercice, certaines conditions d'exercice, si cela convient plus à un jeune professionnel ou un professionnel ayant déjà une expérience (voire ayant déjà suivi une formation) sur le thème traité etc.</i></p>

II. Organisation des enseignements

Lorsque l'enseignement se fait en totalité ou pour partie à distance il sera décrit également en annexe 6 (conformément à l'article L6353-1 du Code du travail et le décret du 20 août 2014)

Article 3 : Organisation générale des enseignements	
Période de la formation	Mois de début : 15 octobre 2020 Mois fin de formation : juillet 2021 Préciser le calendrier : ex : 2 jours par mois, les jeudis, 4 séminaires de 5 jours) / : Présentiel : 5 séminaires en présentiel de 1 jour + Enseignement à distance en classe inversé avant chaque module et pratique pour validation procédures (10 demi-journées)
Durée de la formation	<input checked="" type="checkbox"/> :1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> ans
Formation semestrialisée :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Nombre de crédits ECTS :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

A° Enseignement Présentiel	En Heures : 35 heures En Jours : 5 jours (NB) si plusieurs années : préciser la répartition par années : Année 1 : ... Année 2 : ... Année : 3 :
-----------------------------------	---

B° Enseignement à distance (plateforme pédagogique)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui * <input type="checkbox"/> Non * préciser ici les heures d'enseignement : 13 heures suivant les modalités à décrire en annexe 6
--	---

Soit un total annuel de la formation (A+B) = 48 heures

Stage : Oui * Non *si oui à décrire en annexe 7

Informations générales sur condition de stage (en dehors des publics relevant du secteur de la santé :

- Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Durée stage :	heures : 40 h en jours : 5 jours ou 10 demi-journées
Période stage :	Libre

Article 4 : Composition des enseignements :

Préciser ci-dessous les séquences de formation (nom des modules) avec les objectifs et décrire le détail en annexe 5, suivant modalités précisées.

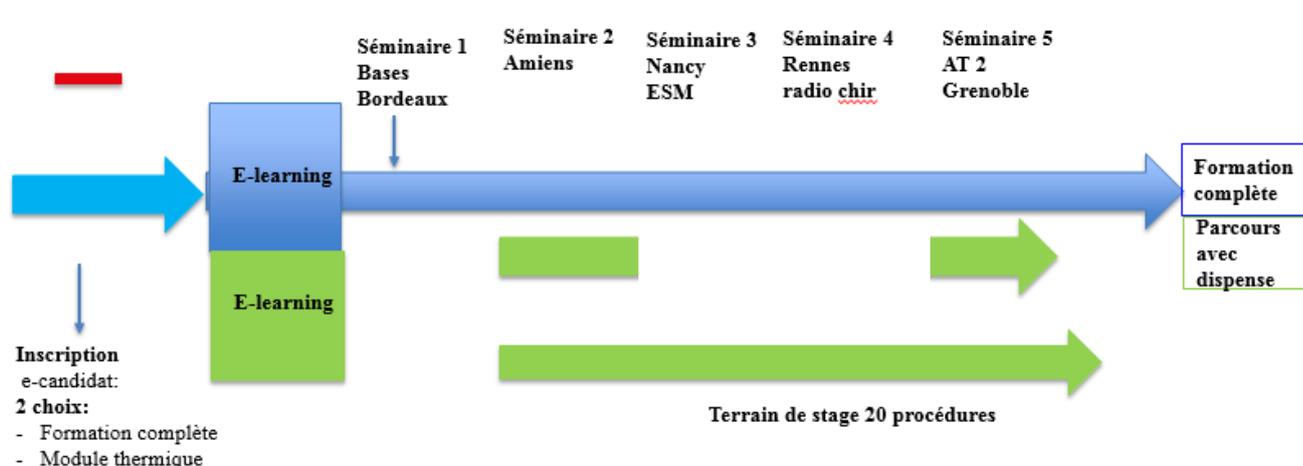
Présentiel :

Modules	Lieu	Objectifs	présentiel
1	Bordeaux	bases fondamentales clinique, échographique et légale	7
2	Amiens	Traitements thermiques niveau 1	7
3	Nancy	sclérothérapie et écho-sclérose mousse	7
4	Rennes	Traitements chirurgicaux et radiologie interventionnelle	7
5	Grenoble	Traitements thermiques niveau 2 et évaluation	7
			35

Formation à distance : en nombre d'heures : 26 e-learning (capsules de maximum 30 minutes) soit 13 heures. Si oui, préciser le nom de la plateforme pédagogique envisagée: Angioweb

Stage pratique :

10 demi-journées dont 10 procédures en échosclérothérapie et 10 procédures en thermique endovasculaire



Mémoire / Rapport / Projets tuteurés : Les responsables précisent les modalités (attendus conditions générales, exigences, objectifs...)

Mémoire :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date limite du dépôt : Modalités :
Rapport de stage :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Autre travail demandé (à rendre par le participant)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Livret de stage signé par le tuteur de stage avec soutenance orale avec powerpoint et rendu d'expérience des 20 procédures.

III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen	
5.1 - Assiduité aux enseignements (à préciser)	La présence aux 5 séminaires est obligatoire pour les apprenants suivant le cursus complet et aux 2 séminaires thermiques pour les médecins vasculaires ayant obtenu une dispense.
5.2 - Modalités d'examen	Préciser ici les modalités et critères de notation : - examen écrit à la fin du dernier séminaire avec épreuve par QCM - livret de stage signé - soutenance orale du rapport de stage avec la liste des procédures interventionnelles auxquelles le candidat a participé ou a réalisé (10 minimum pour échoscérothérapie, 10 minimum pour les procédures endovasculaires thermiques) Session de rattrapage : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non et si oui période :
5.3 - Remarques et précisions éventuelles concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances(MCC)	Le candidat devra avoir réalisé toutes les procédures demandées.
5.4 - Absences aux examens (détailler les règles appliquées en cas d'absence aux examens)	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'absence à l'examen le participant pourra se réinscrire l'année suivante aux conditions prévues par l'Université après accord du responsable pédagogique <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :

Article 6 : Résultats	
6.1 - Jury (indiquer les périodes de réunion des jurys)	<p>Réunion du jury en juillet après les résultats de l'épreuve écrite du dernier séminaire. Note de recevabilité de 10/20.</p> <ul style="list-style-type: none"> - QCM évaluant l'acquisition des connaissances via les e-learning avec note de recevabilité de 10/20 - Livret de stage signé à remettre au responsable pédagogique avec la liste des procédures interventionnelles auxquelles le candidat a participé ou a réalisé (10 minimum pour échoscérothérapie, 10 minimum pour les procédures endovasculaires thermiques).
6.2 - Conditions d'obtention du DU-DIU	<p>La note de recevabilité de l'épreuve écrite est de 10/20. Le livret de stage devra comporter la liste des procédures interventionnelles auxquelles le candidat a participé ou a réalisé (10 minimum pour échoscérothérapie, 10 minimum pour les procédures endovasculaires thermiques).</p>
6.3 - Redoublement (indiquer les conditions de redoublement le cas échéant) :	<p>En cas de défaillance, l'apprenant pourra se réinscrire et pourra conserver la note écrite et le bénéfice des procédures réalisées pendant un an.</p>

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription	<p>Tarifs *: Public FC : 2000 € (cycle complet) Exonérations pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les publics en formation initiale (1) le Tarif est porté à 1300 € - Les publics en formation continue (bénéficiant d'une dispense aux enseignements (1-3-4)) le tarif est porté à 1000 € <p>(1) : pour le public FI, le montant d'« exonération tarifaire » peut être calculé sur la base d'un minimum de 50 % du tarif sans être inférieur à 600 € (*) des frais en sus pourront s'ajouter (ex Vie universitaire CVEC)</p> <p><i>Ex : Cas des ré inscriptions suite à une non validation du diplôme : le candidat (FC ou FI) pourra se réinscrire en s'acquittant d'un montant de 300 €</i> <i>*Pour plus de détails se référer aux grilles tarifaires présentées aux conseils de l'UFR et des instances de l'Université pour validation annuelle en CA</i></p>
--	---

**La tarification fait l'objet d'une étude suivant les indications données par l'Université et les frais spécifiques correspondant à l'organisation de la formation (contact service formation continue)*

Cathy.hedouin@univ-grenoble-alpes.fr tel 04 76 63 74 87

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation (si nécessaire) :	<p>Préciser : le solde de l'action sera reversé aux Universités partenaires intervenant dans le DIU suivant les modalités qui seront précisées dans le cadre d'une convention de collaboration, à savoir 30% pour l'Université de Grenoble et le restant partagé à égalité entre les 6 Universités participantes.</p> <p>Lorsque la formation est proposée en DPC, le descriptif sera précisé conformément à la réglementation et au cahier des charges compléter annexes 8- 9</p>
--	--

Evaluation satisfaction des participants :

En fin de module : écrite orale questionnaire en ligne

En fin de formation : écrite orale questionnaire en ligne

Tout modèle des documents utilisés pour ce type d'évaluation « à chaud » doit être transmis avant le début de la formation au secrétariat de la formation. Ces supports doivent rester disponibles en cas de contrôles :

Un questionnaire d'évaluation (post formation) pour Grenoble, est également transmis aux participants après la fin de leur formation (lien web).

Délivrance du diplôme

Pour des formations interuniversitaires le diplôme est signé par le ou la Président(e) de l'Université dans laquelle est inscrit le candidat

Dans le cadre de DU, le diplôme est signé par le (la) Président(e) de l'Université Grenoble Alpes.

VI. Annexes

* Annexes à remplir

** Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.

1. Annexe - Cadre de référence *:

<p>Analyse des besoins</p>	<p><i>Indiquer brièvement l'analyse du besoin identifié pour l'action proposée et décrire en quoi cette thématique est importante pour les professionnels de santé visés.</i> <i>ex : « cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des pratiques et de l'approfondissement des connaissances des pratiques diagnostiques et des prises en charges thérapeutiques autour de cas cliniques. Elle permet également de comparer les pratiques constatées aux recommandations de la société savante à travers des échanges constatés pendant ces programmes ».</i></p>
	<p>L'enseignement de la phlébologie est hétérogène sur le territoire français. La création récente du DES de Médecine Vasculaire est l'occasion d'harmoniser l'enseignement de la phlébologie au sein de la médecine vasculaire. A la demande du Collège des Enseignants de Médecine Vasculaire ainsi qu'avec le soutien de la Société Française de Médecine Vasculaire, un DIU de « Techniques avancées en phlébologie » a été suggéré avec un portage par l'Université de Grenoble de par son implication dans l'enseignement en phlébologie depuis 2011, date de la création de l'Attestation Universitaire des Traitements Endovasculaires thermiques. Les enseignants insistent notamment sur le fait que les recommandations font figurer la maîtrise de l'échographie dans un bon nombre de traitement en phlébologie. La technique de l'écho-doppler est maîtrisée par l'ensemble des médecins vasculaires.</p> <p>La création de ce DIU se veut également de pouvoir apporter une formation homogène en formation initiale et continue dans le domaine de la phlébologie sur tout le territoire.</p> <p>Les DU existant actuellement étant :</p> <p>DU de Phlébologie Chirurgicale de Strasbourg DU de Phlébologie de Paris Sorbonne Université Attestation thermique de Grenoble</p> <p>La possibilité d'un DIU avec centralisation des inscriptions est importante à la fois pour l'affichage d'un consensus inter-universités en termes de contenu pédagogique, et à la fois pour pouvoir avoir une centralisation de l'ensemble des demandes d'inscriptions (recueil notamment des demandes d'inscriptions en Attestation Thermique de Grenoble).</p> <p>La phlébologie est partie intégrante de la médecine vasculaire. Son enseignement doit débiter dès le DES de Médecine Vasculaire. L'aspect interventionnel avec la nécessité d'une certaine expérience et une courbe d'apprentissage au-delà d'une formation niveau DES et fait ainsi proposer l'intitulé de DIU de « Techniques avancées en phlébologie ».</p> <p>L'enseignement de la phlébologie durant le DES étant encore hétérogène selon les Centres Universitaires, le DIU serait ouvert également aux internes de DES de Médecine Vasculaire mais uniquement en phase de consolidation, en sus des Médecins Vasculaires déjà diplômés (profil actuel des candidats des Attestations Thermiques). La formation terminale sera au-dessus d'un niveau DES Médecine Vasculaire puisque accessible pour le niveau 2 avec un pré-requis et preuve d'expérience. L'attestation Universitaire des Traitements Endovasculaires thermiques ne concerne qu'une partie de l'enseignement en phlébologie. L'objectif à termes étant de réunir l'ensemble des enseignements en phlébologie (cartographie veineuse, sclérothérapie, sclérothérapie, échoscclérose mousse, chirurgie et traitements endovasculaires thermiques) dans le DIU et de secondairement clore les Attestations Universitaires Thermiques (Niveau 1 et 2, Grenoble et Amiens).</p> <p>Afin de répondre à cette transition, le DIU proposera une possibilité de dispense de certains enseignements pour des professionnels expérimentés (parcours avec dispense)</p>

Recommandation(s)	<p><i>Préciser les indications (références,date...) concernant les recommandations HAS, ANAES, Sociétés savantes ou Conférences de consensus ou autres données de la littérature ...</i></p> <p><i>(nb) Lorsque que ces données apportent des éléments de nature à modifier la pratique professionnelle, elles feront l'objet d'une présentation et d'un échange avec les participants.</i></p> <p>-Rapport HAS. Décembre 2016 : RAPPORT D'EVALUATION TECHNOLOGIQUE. Occlusion de veine saphène par laser par voie veineuse transcutanée. Actualisation de l'évaluation conduite en 2008.</p> <p>-CHOOSE WISELY .Varices saphènes et récidives Version Finale – 20.07.2018 – CHD/GM ; validée CNPMV et CNAM</p> <p>-orientations prioritaires dans le cadre du DPC pour les spécialistes en Médecine Vasculaire (orientation no 149: Traitement des varices).</p>
--------------------------	---

Mots clés	<p><i>Préciser 3 à 5 mots clés :</i></p> <p>Insuffisance veineuse, varices, sclérothérapie, laser endoveineux, phlébectomie, radiofréquence</p>
------------------	---

2. Annexe - Comité d'organisation *

Responsable Pédagogique Sur Grenoble	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p> <p>Pr Sophie Blaise SBlaise@chu-grenoble.fr Service de Médecine Vasculaire CHU Michallon CS 10217 38043 Grenoble CEDEX 09 FRANCE Tel: 0 33(0)4 76 76 53 61 Fax: 0 33 (0)4 76 76 50 48</p>
Coordonnateur si différent :	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p>
Membres Des Conseils scientifique, Ou Comité pédagogique...	<p>Comité pédagogique Nom, fonction (coordonnées)</p> <p>Pr Gilles Pernod, Université de Grenoble, GPernod@chu-grenoble.fr Pr Stéphane Zuily, Université de Nancy, SZuily@chru-nancy.fr Pr Marie-Antoinette Sevestre, Université d'Amiens, sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr Pr Joël Constans, Université de Bordeaux, joel.constans@chu-bordeaux.fr Pr Guillaume Mahe, Université de Rennes, Guillaume.MAHE@chu-rennes.fr Pr Isabelle Quere, Université de Montpellier, i-quere@chu-montpellier.fr</p>
Composition du (des) Jury	<p><i>Le jury est présidé par :</i></p> <p>Pr Sophie Blaise SBlaise@chu-grenoble.fr</p> <p><i>Il est composé par au moins trois personnes dont au moins 1 membre représentant du Conseil pédagogique et ou scientifique.</i></p> <p>Pr Gilles Pernod, Université de Grenoble, GPernod@chu-grenoble.fr Pr Marie-Antoinette Sevestre, Université d'Amiens, sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr</p>

3 .Annexe - Intervenants *

A remplir par année universitaire et module (si besoin)

Les intervenants sont identifiés et seront sollicités pour communiquer d'éventuels liens d'intérêt en lien avec leur intervention.

Prénom NOM	Fonction, Spécialité ou Diplôme)	Statut	Ville	Mail	Temps d'intervention (en h) et préciser si (P) Présentiel ou EAD) à distance	Mission Oui/ non

4. Annexe - Enseignement présentiel (cadre général) *

<p>Type d'enseignement :</p>	<p>Donner une estimation horaire de la répartition des cours :</p> <p><input type="checkbox"/> CM : .. % <input type="checkbox"/> TD : .. % <input type="checkbox"/> TP : .. %</p> <p>Total en heures (en EQTD) : Cliquez ici pour taper du texte. Ou détailler par CM (en heures étudiant) : 35 heures TD (en heures étudiant) : 0 TP (en heures étudiant) : 0</p>
<p>Positionnement de l'apprenant</p>	<p>Organisation de</p> <p>Pré-test : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Post test (*) : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <i>*En dehors des modalités d'examen</i></p>
<p>Méthodes pédagogiques :</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Magistrale(s) <input checked="" type="checkbox"/> Participative(s)</p> <p><i>Si participative(s) : estimer le temps consacré à l'interactivité : 20 .. %</i></p> <p><i>Sous forme de :</i> <input checked="" type="checkbox"/> Cas cliniques <input type="checkbox"/> Ateliers</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> autres : rapports de stage et tables rondes lors du dernier séminaire sur les retours d'expérience.....</p>
<p>Moyens vidéos :</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Films <input type="checkbox"/> Visioconférence <input type="checkbox"/> Autres</p>

<p>Documents pédagogiques :</p> <p>Communiqués *</p>	<p><input type="checkbox"/> document (s) pour les pré-requis</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Document(s) de synthèse : bibliographie</p> <p><input type="checkbox"/> autre(s) préciser :...</p> <p><input type="checkbox"/> Ces documents sont mis en ligne à partir d'une plateforme :</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Précisez éléments de bibliographie :</p> <p>-Rapport HAS. Décembre 2016 : rapport d'évaluation technologique. Occlusion de veine saphène par laser par voie veineuse transcutanée. Actualisation de l'évaluation conduite en 2008.</p> <p>-CHOOSE WISELY .Varices saphènes et récidives Version Finale – 20.07.2018 – CHD/GM ; validée CNPMV et CNAM</p>

* **Rappel** : Les supports communiqués (supports pédagogiques, référentiels d'analyse des pratiques, presse...) utilisent des références scientifiques identifiées. critères de qualité (ctrl+clic)

5. Annexe : Programme de formation détaillé

Décrire votre programme en fonction de la forme choisie et du déroulé du programme que vous souhaitez mettre en place.

L'objectif est de maîtriser la connaissance de l'ensemble des techniques thérapeutiques en phlébologie interventionnelle afin de pouvoir proposer au patient le meilleur traitement personnalisé. La compétence portera surtout sur la pratique de la sclérothérapie notamment écho-guidée ainsi que la pratique des traitements endovasculaires thermiques.

Les sous- groupes d'objectifs sont :

Séminaire 1 : Module Bases fondamentales et Généralités

1 demi-journée : Maîtrise des bases fondamentales de l'insuffisance veineuse : physiologie, évolution, complication, principes des traitements

1 demi-journée : Maîtrise de la cartographie veineuse. Stratégies thérapeutiques personnalisées.

Séminaire 2 : Module thermique 1

1 demi-journée : Maîtrise des connaissances

1 demi-journée : Compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence. Atelier sur membres fantômes avec matériel endovasculaire.

Séminaire 3 : Module sclérothérapie

1 Demi-journée : Maîtrise des connaissances théoriques, indication, contre-indication, état de la littérature

1 Demi-journée : Compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse. Atelier sur membres fantômes

Séminaire 4 : Module chirurgie vasculaire et radiologie vasculaire interventionnelle

1 demi-journée : Connaissance des techniques de chirurgie veineuse

1 demi-journée : Connaissance des techniques en radiologie interventionnelles.

Principe des recanalisation veineuses aiguës et chroniques

Séminaire 5 : Module thermique 2

Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence

6. Annexe - Description si enseignement à distance : Oui Non

Dans le cadre d'un enseignement à distance compléter les éléments ci-dessous conformément à l'article Art. L6313-2, L6313-8 et L6353-1 du Code du travail, modifiés par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018-art. 4 et 24. (décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018)

Et préciser le nom de la plateforme : **Angioweb**.....

<p>La nature des travaux et les objectifs spécifiques :</p>	<p>Les objectifs spécifiques , la nature des travaux (ex : classe inversée, étude de cas diaporama ...) et le nombre d'heures doivent être précisés :</p> <p>26 e-learning de cours sonorisés de 30 diapositives maximum (13 heures) seront disponibles sur la plate-forma angioweb avec les bases.</p>
<p>les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance :</p>	<p>L'exigence d'encadrement humain → un caractère d'interactivité :</p> <p>Préciser la durée (éventuellement)</p> <p>Le temps de connection pourra être suivi pour chaque étudiant via la plateforme de connection angioweb</p> <p>Chaque étudiant devra valider les QCM en ligne avec une note de recevabilité de 10/20 avant fin juin.</p> <p>-et / ou Le tutorat à distance : <input type="checkbox"/> synchrone ou <input checked="" type="checkbox"/> asynchrone</p>
<p>les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique.</p>	<p>Un tutoriel sur l'utilisation d'angioweb sera communiqué aux apprenants avec code accès. Le référent pédagogique sera Pr Blaise Sophie</p>

7. Annexe - Stage pratique Oui Non

Cadre de référence de l'analyse de la pratique	<p>Cette étape d'analyse s'appuie sur :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Un Stage : en heures (40h) en jours : (5 jours ou 10 demi-journées)</p>
--	--

Capacités	<p><i>Décrire les capacités ou les compétences attendues avec si besoin des éléments de précision et / ou de quantification.</i></p> <p><i>(ex nombre d'actes, cas clinique, récits de situation complexe, EPP...)</i></p> <p>10 procédures en échoscloéothérapie et 10 procédures en thermique endovasculaire</p>
-----------	--

Structure(s) de stage	<p>Préciser dans quel cadre se fait l'analyse de la pratique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Lieu(x) agréé(s) par le comité pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) validé(s) par le responsable ou coordonnateur</p>
Modalités de stage :	<p><input checked="" type="checkbox"/> Observateur le participant repère les éléments essentiels de la pratique et identifie les compétences et connaissances attendues.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Acteur accompagné pour permettre au participant d'assumer la prise de responsabilité des actes en supervision directe d'un maître de stage ou référent. Une évaluation doit mesurer l'acquisition des compétences.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Acteur autonome : le participant agit seul avec la possibilité de faire appel à un pair, maître de stage ou référent en cas de difficulté(s). Les trois configurations peuvent être possibles.</p>

Evaluation de la pratique (traçabilité)	<p>Préciser les traces d'apprentissage attendues :</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi / présence du candidat</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Attestation de suivi avec évaluation du tuteur, maître de stage ou responsable pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Rapport de stage</p> <p><input type="checkbox"/> Cas cliniques,</p> <p><input type="checkbox"/> Récit Situation Complexe Authentique (RSCA)</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités à préciser :</p>
---	---

Annexe DPC : Activités et Méthodes

Cette action est proposée dans le cadre d'une action de DPC ? Oui Non

Mode opératoire utilisation fichier	
1° FEUILLE GRILLE TARIFAIRE	
saisir nom de la formation et resp	Cette feuille de calcul peut prendre les calculs à partir: des ratios UGA et UFR(onglet indicateur) en fonction du Pack et intègre les éléments renseignés dans la feuille frais de formation
identifier si formation courte ou DU DIU	
identifier l' UFR	
saisir les zones en jaune	
Identifier le nombre de participant FC FI	
identifier le prix	colonne G9 et autres pour public FI en santé (tarif FI 50 % du tarif FC min (sans être inf à 600 €) pour des reinscriptions en cas d'echec ou défaillances (300€)
Il convient d'identifier le nombre d'heures d'enseignement assuré par les Universitaires UGA et le nombre d'heures d'enseignement qui devra être financé ainsi que la charge des frais à prendre en compte (feuille de calcul "Programme" et "Frais de formation"	
colonne C 25 à 39	
2° FEUILLE "FRAIS de formation"	
	identifie l'organisation pour le parcours si positionnement et bilan si EAD + les charges enseignement hors enseignement + les frais spécifiques (missions...) et de restauration ainsi que des
<i>remplir dans cette feuille les dépenses à prendre en compte (les montants viendront s'incrémenter dans la grille tarifaire</i>	
2° FEUILLE "Programme"	
	permet d'identifier l'organisation de la formation et les charges (heures d'enseignement à payer et frais spécifiques (déplacement hebergement) à prendre en compte

Attention ne rien saisir FEUILLE indicateurs UGA UFR

NOTE CALCUL RATIOS FORMATION CONTINUE

CHARGES DIRECTES DFCA**HEURES PROGRAMMES - Calcul du coût de l'heure TD (HTD) UGA**

CHARGES = Total des dépenses de personnel / POTENTIEL = Nombre d'heures d'enseignement
 Les charges correspondent aux salaires des enseignants et aux dépenses de heures complémentaires et vacations d'enseignement. A cela s'ajoute également les dépenses liées aux missions d'enseignement des doctorants et les dépenses pour les enseignants contractuels. Pour les EC statutaires, nous comptons la part formation de leur salaire, soit 50% uniquement.

COUT HEURE TD (HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	196 €
COUT HEURE CM (=1,5* HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	294 €
COUT HEURE STATUTAIRE (hors heures comp et vacations)	226 €
Coût Heure de travail pour un enseignant, hors enseignement.	55 €

CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT**CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les services centraux (hors DFCA) par apprenant pour prendre en compte les dépenses liées aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	598 €
MONTANT PAR HEURE	37 €

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à la DFCA

MONTANT PAR APPRENANT	606 €
MONTANT PAR HEURE	38 €

CHARGES INDIRECTES SUPPORT COMPOSANTES DE FORMATION**CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	802 €
MONTANT PAR HEURE	50 €

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à l'apprentissage.

MONTANT PAR APPRENANT	375 €
MONTANT PAR HEURE	23 €

CHARGES DIRECTES MASSE SALARIALE ET FONCTIONNEMENT DFCA

Le montant à comptabiliser pour le fonctionnement et la masse salariale de la DFCA doit représenter 25 % des recettes totales de la formation.

RECETTES

Nous prenons la part de notre dotation Etat (modèle SYMPA) destinée à la formation que nous divisons par le nombre d'apprenant afin de calculer le financement accordé par le MESR.

MONTANT PAR APPRENANT	5 188 €
MONTANT PAR HEURE	287 €

Coûts ingénierie de formation**Coûts Biasts**

Heure CAT A	35 €
Heure CAT B	29 €
Heure CAT C	24 €
Coût moyen Biastos	29 €

Coûts Enseignement

Heure TD Enseignant (HC) brut	41,41 €
-------------------------------	---------

coût heure complémentair arrondi	58,79 €
----------------------------------	---------

Prélèvement sur recette UGA	10%
-----------------------------	-----

	pack 1
Charges directes UFR Diplomat par stagiaire	268,0
Charges directes masse salariale UFR no	67,0

Nom de la formation	Phlebologie		
Responsable	Blaise sophie		
type de formation	D.I.U	UFR	MEDECINE
Nbre total stagiaires			36
			% / public FC/ FI
Nombre stagiaires FC (suivi DIU en totalité)		0	2 000,00 €
Nombre stagiaire FC avec dispense enseignement (module 1-3-4) devant suivre module 2 et 5 + procédures		18	1 000,00 €
Nombre stagiaire / tarif exonéré FC			
Nombre stagiaire / tarif exonéré FI		18	1 300,00 €
réinscription			300,00 €
candidat libre			170,00 €

Heures /apprenant	heures maquette prise en compte avec stage	88	heures maquette
		7	h moy/ jour
: Presentiel global		35	5
EAD		13	jours
stage (atelier pratique)		40	20 procedures par participant
Examen			

BUDGET D'AFFAIRE PREVISIONNEL 41 400,00 €

CHARGES DIRECTES ENSEIGNEMENT (Heures de formation)	Nbre heures	Coût heure	Coût total
Heures TP (= 0,66*TD)		149,16 €	0,00
Heures TD (EC-EA)		226,00 €	0,00
Heures CM (=TD*1,5) Pondérées (EC-EA-HC-Heures maquettes/ Heures TD Ponderees (EC-EA-HC-Vacations)	7	196,00 €	1 372,00
SOMME	7,00		1 372,00
Heures TP vacataire (= 0,66*TD)	360,00	38,80 €	13 968,50
Heures TD vacataire		58,79 €	0,00
Heures CM (=TD*1,5)	52,00	88,19 €	4 585,62
SOMME	412,00		18 554,12
EAD (nombre d'heure à préciser dans onglet FRAIS	0,0	88,19 €	0,00
Autres (honoraires de formation...)		45,00 €	0,00
SOMME	0,00		0,00
1) COÛTS ENSEIGNANTS (Heures de formation)	419,00		19 926,12 €

CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT	Nbre	Coût	Coût total
Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	10,00	55,00 €	550,00
Heure TD vacataire		58,79 €	0,00
			550,00
Autres charges directes UFR			
Charges directes de masse salariale par stagiaire	36	268,00 €	9 648,00
Charges directes de fonctionnement par heure	88	23,00 €	2 024,00
Personnels UFR (Cout moyen Biatos) -spécifiques			0,00
2) COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (hors enseignement)			12 772,00 €

¹ Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)
¹ Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)

Frais spécifiques :	Montant	2 065,50 €	2 065,50 €
Missions- hotel	1 276,3		
Restauration groupe	789,3		
Convention partenaire autre	0,0		
autres	0,0		
3) TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			2 065,50 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS 35 313,62 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0) 14,7% 6 086,38 €

COÛTS INDIRECTS			
UGA/Recettes		10%	4 140,00 €
II - TOTAL COÛTS INDIRECTS FORFAITAIRES dépenses			4 140,00 €

III - TOTAL COÛTS COMPLETS	(I- II)			39 453,62 €
	MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	5%	1 946,38 €	!

5 séminaires présentiels : (5x 1 jour, 7h)

1) Bases fondamentales, échographiques et légales (Bordeaux) Enjeux et objectifs du traitement des varices Pr Constans (1 heure) Responsabilités professionnelles en phlébologie (1 heure) La cartographie veineuse et stratégies thérapeutiques (1 heure) Niveaux de preuve et recommandations française (choose wisely) et européennes en Sclérothérapie et écho-sclérose mousse (Concentrations, volumes et techniques d'injection) (1 heure) Les différents produits sclérosants : molécules, pouvoir sclérosant, remboursement, niveau de preuve (1 heure) Aspect réglementaire de prescription de bas de contention et Atelier prise de mesure des bas de compression (1 heure)

2) traitements endovasculaires thermique niveau 1 (Amiens) - Indications, non indications et contre-indications des traitements thermiques endoveineux -Dr Claudine Hamel-Desnos (1 heure) - Le bilan préalable, l'écho-doppler pré-procédure et l'information du patient-Dr Catherine Gaillard (1 heure) - Environnement du geste : éléments de sécurité et d'hygiène, sécurité technique des traitements endoveineux thermiques-Dr Julien Mardyla (1 heure) - Focus sur l'échoguidage et l'anesthésie par tumescence Dr Pierre Ouvry (1 heure) Déroulement d'une procédure endoveineuse standard par laser et par radiofréquence – Dr Stéphane Dupas et Dr Catherine Gaillard (1 heure) - Complications per procédurales des TTEV- Dr Santhi Samy-Modeliar (30 min) - Complications à distance des TTEV et suivi post-interventionnel –Dr Sandra Le Gloan (30 min) - Ateliers pratiques de manipulation au bloc opératoire SimUSanté (1 heures)

3) Sclérothérapie(Nancy) (7 heures) Indication et contre indication (absolues et relatives) de la sclérothérapie (1 heure) Les complications de la sclérothérapie (1 heure)

La sclérose des varices et des télangiectasies. Apport de la transillumination (1 heure) Sclérothérapie, thrombophilie et encadrement par anticoagulation (1 heure) La sclérose des troncs saphéniens, des troncs accessoires et perforantes (1 heure) Atelier de simulation sur membres fantômes ou en salle de simulation (2 heures)

4) Recanalisations veineuses et prise en charge chirurgicale de l'insuffisance veineuse superficielle (Rennes) 7 heures - Recanalisations veineuses (3 heures): Evaluation clinique (Dr Charasson ou Jaquinandi) (1 heure) Bilan d'imagerie : Echo-Doppler (Dr Jaquinandi) (30 min) Scanner et autres imageries (Dr Heautot) (30 minutes) Recommandations (Pr Mahé) (1 heure) -Prise en charge chirurgicales de l'insuffisance veineuse superficielle (4 heures) Bilan d'anesthésie (Anesthésiste) 1 heure Le stripping et ses complications (Chirurgiens) 1 heure Les phlébectomies (Chirurgiens) 1 heure Les autres méthodes (Chirurgiens) 1 heure

5) traitements endovasculaires thermiques niveau 2 (Grenoble) 4 heures + évaluation QCM 1 heure + rapports de stage 2 heures Synthèse des recommandations des sociétés savantes dans la prise en charge de l'insuffisance veineuse. Résultats des essais contrôlés et des grandes cohortes. Pr Carpentier (1 heure) Table ronde sur la prévention et la gestion des complications des traitements thermiques (1 heure) Lanoy ? Diamand ? Riom ? Franco ? Pichot ? Cas cliniques thermique niveau II 1 heure G.Franco, H.Riom Autres traitements endoveineux superficiels (1 heure) JM Diamand Evaluation finale par QCM (1 heure) Présentation et discussion des rapports de stages (2 heures)

Nom de la formation	Phlebologie			
informations				
Pédagogie spécifique et suivi				
Positionnement	Temps pédagogique			commentaires
	par stagiaires / (maquette)	nbre	Total	
Suivi dossier candidature				analyse du besoin du candidat / projet
Positionnement				(revoir la notion de positionnement pou valider la démarche de positionnement: ce qui est a prendre en compte

Enseignement à distance		nombre d'heures	moy annuelle/4 ans	
Enseignement à distance: ex enregistrement contenus en ligne pour UGA	Saisir =>		0	moyenne annuelle : base nbre h* ratio UFR en1ère année) +(1/3 des heures pour renouvellement* ratio UFR / an sur 3 ans) et diviser total / 4 ans
EAD : travail demandé par stagiaire pour suivi de l'enseignement sur plate forme hors enregistrement				temps de suivi d'accompagnement travaux demandés aux stagiaires
accompagnement pédagogique organisé tutorat				correspond aux modalités d'accompagnement particulier par stagiaire
EAD : évaluation (QCM)				
Total maquette pédagogique EAD		13	0	

Pédagogie spécifique ex DPC en santé analyse de pratique				explication, justificatifs et traçabilité
ex en santé méthodes validé (HAS) analyse de la pratique...	0	0	0	ex : analyse de cas , de la pratique (Cas cliniques, autres méthodes utilisées (HAS).DPC..)Analyse en groupe, ou recueil des cas à distance (synthèse lors du regroupement)

stage et mémoire	pour ITEM concerné mettre : oui	A	B	si prévu mettre Col B le temps par stagiaire (dans la limite max validée par UFR pour ce type d'enseignement)
		Heures/ratio	tps par stagiaire	
UE stage	oui	1	1	10 h PAR AN
Mémoire		2	0	
CHARGE D'enseignement (HORS pédagogie)	ITEM concerné mettre : oui	Heures / ratio	prise en compte	Commentaires éventuels
Responsabilité de l'enseignement	oui	10	10	
Coordination DU DIU		5	0	
Responsabilité d'un module de formation		4	0	
Coordination intervenants extérieurs		2	0	
total ingénierie pédagogique			10	

A) Frais à prendre en compte								
Nom intervenants	adresse mail	cout snctf aller	saisir: nombre (chambre ou train) - si besoin, 0		particularités	ville	évaluation (aller retour) 0 PARTIT TARIF SNCTF (aller *2)	
			Hotel nombre nuités*nbre pers	Déplacement				
		13 €	0	0		Aix Les Bains	0 €	
		70 €	0	0		Aix en provence	0 €	
		24 €	0	0		Annecy	0 €	
		29 €	0	0		Annemasse	0 €	
		68 €	0	0		Aurillac	0 €	
		70 €	0	0		Besancon	0 €	
		200 €	0	0		Bordeaux	0 €	
		35 €	0	0		Bourg En Bresse	0 €	
		20 €	0	0		Bourgoin	0 €	
		200 €	0	0		Brest	0 €	
		13 €	0	0		Chambery	0 €	
		52 €	0	0		Clermont-Ferrand	0 €	
		35 €	0	0		Contamines	0 €	
		140 €	0	0		Dax	0 €	
		30 €	0	0		Die	0 €	
		74 €	0	0		Geneve (Suisse)	0 €	
			0	0		Grenoble	0 €	
		76 €	0	0		Hieres	0 €	
		43 €	0	0		Le Puy En Velay	0 €	
		100 €	0	0		La Ciotat	0 €	
		25 €	0	0		Lyon	0 €	
		200 €	0	0		Lille	0 €	
		78 €	0	0		Marseille	0 €	
		95 €	0	0		Monaco	0 €	
		26 €	0	0		Montelimar	0 €	
		132 €	0	0		Nantes	0 €	

			120 €	0	0		Paris	0 €
			180 €	0	0		Poitiers	0 €
			33 €	0	0		St Etienne	0 €
			200 €	0	0		Strasbourg	0 €
			76 €	0	0		Toulon	0 €
			85 €	0	0		Toulouse	0 €
			82 €	0	0		Turin (Italie)	0 €
			16 €	0	0		Valence	0 €
			28 €	0	0		Vienne	0 €
			600 €	0	0		Dakar (Sénégal)	0 €
			900 €	0	0		Douala Cameroun	0 €
			28 €	0	0		Ville Franche Sur Saone	0 €
			6 €	0	0		Voiron	0 €
				0	0		montpellier	0 €
				0	0			0 €
				0	0		ou estimation globale	750 €
Total déplacements			0	0				750,00 €

150 € par site pour payer déplacement

B) Hotel			C) Restauration individuelle			
infos	Nbre de nuitées	ratios	jours	nombre enseignants	15,25 €	infos base remboursement 15,25 € repas individuel
UGA hotel paris base(110 €)		110,00 €		2	0,00 €	repas midi et pour nombre
UGA hotel province (base 90 €)	5	90,00 €	5	5	76,25 €	repas soir (possibilité de pris
Autres à préciser mettre montant			ne pas inclure ici les poses café ou repas étudiants			
		450,00 €			76,25 €	

A+ B+ C			1 276,25 €			
----------------	--	--	-------------------	--	--	--

2) Restauration groupe			
Attention :autorisation à valideren amont auprès du service financier de l'UFR			
	nombre	tarif/personne	Montant
Café gourmand ou petit-déjeuner	41	5,50 €	225,50 €
Paniers repas ou sandwich: 8,80 €		8,80 €	0,00 €
Plateaux repas	41	13,75 €	563,75 €
Repas midi stagiaires		15,00 €	0,00 €
Repas soir /groupe		25,00 €	0,00 €
Total D			789,25 €

JOURNEE GRENOBLE

AUTRES FRAIS spécifiques (Pub- Convention UFR- plate forme)					
Nature des frais spécifiques pédagogiques	mettre oui si utilisation plate forme	infos	montant base	. + tarif comp /personne	Montant
Plate forme EAD SIDDES	non	0	0	0	0,00 €
Plate forme SIDDES NG UNESS		0	0	0	0,00 €
plate forme pédagogique					
	charges pédagogiques				0,00 €

Nature des frais spécifiques autres	infos	montant base	. + tarif comp /personne	Montant
Convention partenaire autre				
Autres				
Total E				0,00 €

Année universitaire concernée : 2020/2021

Date de la demande 15 /01/2020

Composante : UFR Médecine

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Pr TERZI Nicolas

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : STS

Intitulé de la formation : ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) : Lyon 2

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 7

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 13

Date validation en Conseil de composante : 3 février 2020

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale) :**

Recours très fréquent de la ventilation artificielle dans des domaines très variés (pré hospitalier, urgences, pneumologie, anesthésie, réanimation, unités de surveillance continue,)

- Intervenants multidisciplinaires (médecins, kinésithérapeutes, infirmières)
- Importance de la physiologie car cette technique est en lien direct et en interaction étroite avec la physiologie respiratoire du patient
- Rôle délétère pour le patient d'une mauvaise utilisation de la ventilation artificielle

- Hormis un DU sur la ventilation artificielle dispensée au sein de l'université d'Angers, il n'y a pas d'autre formation qui traite de l'ensemble de la ventilation artificielle.

OBJECTIFS généraux

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës et chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.

Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir :

Module 1 : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Comprendre les éléments physiologiques et physiopathologiques de l'assistance respiratoire

Module 2 : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës sur chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.

Comprendre la physiopathologie des pathologies respiratoires aiguës sur chronique

Module 3 : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës de novo.

Comprendre la physiopathologie du syndrome de détresse respiratoire aigu.

Module 4 : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE

Améliorer la prise en charge du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire

Comprendre les déterminants du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire

- Le public visé :

- Docteurs en médecine français ou étrangers (après accord du Comité Pédagogique)
- Internes en médecine
- Kinésithérapeutes et infirmières diplômés d'Etat avec une pratique de l'assistance ventilatoire
- autres professionnels jugés aptes à suivre l'enseignement par le Comité Pédagogique

- Débouchés professionnels (exemples) :

Le DIU permet la mise à jour des connaissances et compétences de différents professionnels de santé pour améliorer les pratiques dans le cadre du recours à la ventilation artificielle dans les services.

Organisation des enseignements

Période de la formation : Début : xx Fin de formation : xx

Localisation : 2 modules à Lyon et 2 modules à Grenoble

Durée de la formation : 1 an

Volume horaire de la formation :

Enseignement Présentiel

En Heures : 60 h

En Jours : 8journs

Enseignement à distance

Oui * **Non**

40 h (10 h par module pour préparation rendu devoir et QCM lors de chaque module)

La formation à distance dans le cadre d'une pédagogie de classe inversée avec travail à partir d'une documentation communiquée aux participants avec l'obligation de rendu d'un écrit et validation QCM (pas d'EAD sur plateforme)

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : Non

STAGES: Oui Non **Durée :**

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : Sur dossier

Conditions d'admission : pas de pré requis en dehors des diplôme d'exercice demandé

L'admission se fait sur dossier après validation du responsable pédagogique

Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière : Oui en cours

Tarifs Formation initiale : 1000 €

Tarifs Formation continue : 1500 €

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : Hedouin

PRENOM : cathy

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini :

Oui Non

Règlement des études des diplômes universitaires

Année universitaire : Composante : Médecine Pharmacie

Fiche plate forme :

La formation ouvre en 2020-2021 : Oui Non

Type de formation : Diplôme d'université (DU) Diplôme inter-universitaire (DIU)

Intitulé de la formation : *DIU d'Assistance Respiratoire*

Responsable pédagogique du DU / DIU : Pr TERZI Nicolas

Statut de la formation : Création Modification Renouvellement

Date vote Conseil d'UFR : / /2020

Date création : 2020

Universités
partenaires

Indiquer les Universités habilitées à délivrer le diplôme :
Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

Régime des publics accueillis dans la formation et effectif :

Formation initiale

Contrat pro

Formation continue

Modalités de l'enseignement :

Présentiel

Enseignement à distance

Effectif prévisionnel :	Répartition par public à Grenoble		Si DIU Préciser sur Grenoble les effectifs pour ouvrir
Global (max) :	FI : 7	FC : 13	40 dont 20 à Grenoble xx combien public FI ET FC
Global (Min) :	FI : 4	FC : 8	A Grenoble

Dépôt RNCP *

Oui

Non

En cours

Envisagé

* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Si dépôt RNCP alors préciser :

- le niveau d'entrée en formation : Licence Master

- le niveau prévu en fin de formation (cocher ci-dessous) :

<input type="checkbox"/> Niveau 4 (Bac , DAEU)	<input type="checkbox"/> Niveau 6 (Licence)
<input type="checkbox"/> Niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)	<input type="checkbox"/> Niveau 7 (Master, DE, DESS, Diplôme d'ingénieur)
	<input type="checkbox"/> Niveau 8 Doctorat, HDR

Plan du dossier

I. Dispositions générales :

Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :

Article 2 : conditions d'accès

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation générale des enseignements

Article 4 : Composition des enseignements

III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

Article 6 : Résultats

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

VI . Annexes :

*** Annexes à remplir**

**** Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

- 1. Annexe - Cadre de référence ***
- 2. Annexe - Comité d'organisation ***
- 3. Annexe - Intervenants ***
- 4. Annexe - Enseignement présentiel ***
- 5. Annexe - Programme de formation détaillé ***

- 6. Annexe - Description enseignement à distance ** (à partir page 17)**
- 7. Annexe - Stage pratique ****

- 8. Annexe DPC - Orientations nationales**
- 9. Annexe DPC - Catégories professionnelles ****

I. Dispositions générales :

<p>Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :</p>	<p><i>En 500 caractères max. (12 Lignes) préciser les capacités et compétences à atteindre en fin de formation et après validation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - décliner les <u>objectifs généraux et spécifiques</u> clairs, détaillés et atteignables dans la durée de l'action <p>décrire par un verbe ce qui est attendu de l'apprenant à l'issue de la formation (nb) : <i>Il est important de vérifier l'adéquation entre objectifs et professions ciblées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës et chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë. - Comprendre la physiopathologie des pathologies respiratoires aiguës - Comprendre la physiopathologie des différents types d'assistance respiratoire <p>A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de prendre en charge l'assistance respiratoire des patients de soins critiques.</p> <p>L'objectif de la formation est de comprendre et d'optimiser l'assistance respiratoire en soins critiques.</p>
<p>Public(s)</p>	<p><i>Seront admis à s'inscrire au diplôme :</i></p> <p><i>* Les actions pluri professionnelles devront répondre à un besoin de prise en charge pluridisciplinaire ou interprofessionnels des patients par la mise à profit de complémentarité des compétences</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Docteurs en médecine français ou étrangers (après accord du Comité Pédagogique) - Internes en médecine - Kinésithérapeutes et infirmières diplômés d'Etat avec une pratique de l'assistance ventilatoire - Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Comité Pédagogique

Article 2 : conditions d'accès	
Action de positionnement pédagogique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non *Si positionnement préciser les modalités (ex pré test)
2.2 - Conditions d'admission (sur dossier, entretien ...)	Sur dossier candidature avec : Curriculum Vitae (CV) et lettre de motivation

Pré-requis spécifique(s)	<i>En dehors des publics éligibles des pré- requis sont exigés :</i> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non *préciser :
	<p>Attendu des pré-requis : <i>Si le programme de DPC est intégré à un DU : Il faudra également indiquer en pré-requis s'il est nécessaire de s'inscrire à l'intégralité du cursus ou si on peut s'inscrire à ce seul module.</i></p> <p><i>-Il peut être important de préciser si l'action concerne plus particulièrement une catégorie de professionnels, un type d'exercice, certaines conditions d'exercice, si cela convient plus à un jeune professionnel ou un professionnel ayant déjà une expérience (voire ayant déjà suivi une formation) sur le thème traité etc.</i></p> <p><i>- C'est indispensable pour les phases d'évaluation des pratiques professionnelles et de gestion des risques (il n'y a aucun intérêt à engager dans une action d'EPP qui consiste à travailler concrètement sur ses pratiques des professionnels peu concernés au quotidien par la prise en charge faisant l'objet de la démarche par exemple).</i></p>

II. Organisation des enseignements

Lorsque l'enseignement se fait en totalité ou pour partie à distance il sera décrit également en annexe 6 (conformément à l'article L6353-1 du Code du travail et le décret du 20 août 2014)

Article 3 : Organisation générale des enseignements	
Période de la formation	Mois de début : Novembre Mois fin de formation : Juin Format à préciser : ex : 2 jours par mois, les jeudis, 4 séminaires de 5 jours) : 4 modules de 2 jours (2 modules à Lyon, 2 modules à Grenoble)
Durée de la formation	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> ans
Formation semestrialisée :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Nombre de crédits ECTS :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

A° Enseignement Présentiel	<i>En Heures</i> : 60 H <i>En Jours</i> : 8 jours
-----------------------------------	---

B° Enseignement à distance (plateforme pédagogique)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui * <input type="checkbox"/> Non * préciser ici les heures : 40 heures modalités à décrire en annexe 6
--	--

Soit un total annuel de la formation (A+B) = 100 heures

C° Stage	<input type="checkbox"/> Oui * <input checked="" type="checkbox"/> Non * si oui préciser : <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Durée stage :</td> <td>heures :</td> <td>jours :</td> </tr> <tr> <td>Période stage :</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>modalités à décrire en annexe 7</p> <p>Informations générales sur condition de stage (en dehors des publics relevant du secteur de la santé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention : un stage pratique peut être prévu pour les publics en formation initiale <u>uniquement si le volume pédagogique de la formation est d'une durée supérieure ou égale à 200h</u> (hors volume horaire du stage) • Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours : <p><i>Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.</i></p> <p><i>Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.</i></p>	Durée stage :	heures :	jours :	Période stage :		
Durée stage :	heures :	jours :					
Période stage :							

Article 4 : Composition des enseignements :

Préciser ci-dessous les séquences de formation (nom des modules) avec les objectifs et décrire le détail en annexe 5, suivant modalités précisées.

Module 1 : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Comprendre les éléments physiologiques et physiopathologiques de l'assistance respiratoire

Module 2 : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës sur chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.

Comprendre la physiopathologie des pathologies respiratoires aiguës sur chronique

Module 3 : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës de novo.

Comprendre la physiopathologie du syndrome de détresse respiratoire aigu.

Module 4 : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE

Améliorer la prise en charge du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire

Comprendre les déterminants du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire

Mémoire / Rapport / Projets tuteurés : Le responsable précise les modalités (attendus conditions générales, exigences, objectifs...)

Mémoire :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date limite du dépôt : Modalités :
Rapport de stage :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Projets tuteurés :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Autre travail demandé (à rendre par le participant)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Modalités : Avant chacun des 4 modules d'enseignement présentiel, des ressources documentaires bibliographiques préparatoires à l'enseignement seront transmises aux apprenants. Un travail personnel de lecture et d'analyse sera demandé et évalué par un rendu de devoir en début de chacun des modules. Un QCM permettant d'évaluer la réalisation du travail personnel sera réalisé en début de chacun des modules. Des travaux pratiques par petits groupes sont également prévus.

III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen	
5.1 - Assiduité aux enseignements (à préciser)	-Assiduité à l'enseignement : l'assiduité (présence à tous les cours théoriques et travaux pratiques) est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
5.2 - Modalités d'examen	<p>Contrôle continu : Les 4 QCM réalisés lors de chaque module Notation : Chacun des QCM sera noté sur 5 points</p> <p>Examen final : écrit d'une durée de 2 heures. Epreuve écrite comportant 80 QCM et/ou QROC.</p> <p>Notation : Epreuve notée sur 100 points au total comprenant le contrôle continu et l'examen final.</p> <p>Session de rattrapage : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non et si oui période : Juillet</p>
5.3 - Remarques et précisions éventuelles concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances(MCC)	Deux sessions d'examen sont organisées à l'issue de l'enseignement : une première session en juin, une deuxième session en juillet. Seuls sont autorisés à se présenter à la deuxième session d'examen (1) les apprenants pour lesquels un cas de force majeur est à l'origine de leur absence à la première session, (2) les étudiants ayant obtenu une note inférieure à la moyenne de 50/100 à la première session.
5.4 - Absences aux examens (détailler les règles appliquées en cas d'absence aux examens)	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'absence à l'examen le participant pourra se réinscrire l'année suivante aux conditions prévues par l'Université après accord du responsable pédagogique <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :

Article 6 : Résultats	
6.1 - Jury (indiquer les périodes de réunion des jurys)	Le jury composé de l'équipe pédagogique se réunira en Juin pour la première session et à l'issue de la deuxième session le cas échéant.
6.2 - Conditions d'obtention du DU-DIU	Avoir été présent à l'ensemble des cours théoriques et travaux pratiques. Avoir obtenu au moins la moyenne de 50/100 à l'examen écrit comprenant le contrôle continu et l'examen final.
6.3 - Redoublement (indiquer les conditions de redoublement le cas échéant) :	Après accord du responsable pédagogique, les personnes n'ayant pas validé leur diplôme pourront se réinscrire suivant les modalités prévues

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription	<p>Tarif *: 1500 €</p> <p>Montant public formation initiale : 1000 € (1)</p> <p>(1) : pour le public FI, le montant correspond à une exonération tarifaire/ tarif peut être calculé sur la base d'un minimum de 50 % du tarif sans être inférieur à 600 € (*) des frais en sus pourront s'ajouter (ex Vie universitaire CVEC)</p> <p><i>Ex : Cas des ré inscription suite à une non validation du diplôme : le candidat (FC ou FI) pourra se réinscrire en s'acquittant d'un montant de 300 €</i></p> <p>*Pour plus de détails se référer aux grilles tarifaires présentées aux conseils de l'UFR et des instances de l'Université pour validation annuelle en CA</p>
--	---

*La tarification fait l'objet d'une étude suivant les indications données par l'Université et les frais spécifiques correspondant à l'organisation de la formation (contact service formation continue)

Cathy.hedouin@univ-grenoble-alpes.fr tel 04 76 63 74 87

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation (si nécessaire) :	Préciser : DPC Lorsque la formation est proposée en DPC, le descriptif sera précisé conformément à la réglementation et au cahier des charges compléter annexes 8- 9
--	---

Evaluation satisfaction des participants

En fin de module : écrite orale questionnaire en ligne

En fin de formation : écrite orale questionnaire en ligne

Tout modèle des documents utilisés pour ce type d'évaluation « à chaud » doit être transmis avant le début de la formation au secrétariat de la formation. Ces supports doivent rester disponibles en cas de contrôles :

Un questionnaire d'évaluation (post formation) pour Grenoble, est également transmis aux participants après la fin de leur formation (lien web).

Délivrance du diplôme

Pour des formations interuniversitaires le diplôme est signé par le ou la Président(e) de l'Université dans laquelle est inscrit le candidat

Dans le cadre de DU, le diplôme est signé par le (la) Président(e) de l'Université Grenoble Alpes.

VI. Annexes

*** Annexes à remplir**

**** Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

1. Annexe - Cadre de référence *:

Analyse des besoins	<p><i>Indiquer brièvement l'analyse du besoin identifié pour l'action proposée et décrire en quoi cette thématique est importante pour les professionnels de santé visés.</i></p> <p><i>ex : « cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des pratiques et de l'approfondissement des connaissances des pratiques diagnostiques et des prises en charges thérapeutiques autour de cas cliniques. Elle permet également de comparer les pratiques constatées aux recommandations de la société savante à travers des échanges constatés pendant ces programmes ».</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Recours très fréquent de la ventilation artificielle dans des domaines très variés (pré hospitalier, urgences, pneumologie, anesthésie, réanimation, unités de surveillance continue,)- Intervenants variés (médecins, kinésithérapeutes, infirmières)- Importance de la physiologie car cette technique est en lien direct et en interaction étroite avec la physiologie respiratoire du patient- Rôle délétère pour le patient d'une mauvaise utilisation de la ventilation artificielle- Hormis un DU sur la ventilation artificielle dispensée au sein de l'université d'Angers, il n'y a pas d'autre formation qui traite de l'ensemble de la ventilation artificielle.
----------------------------	---

<p>Recommandation(s)</p>	<p><i>Préciser les indications(références,date...) concernant les recommandations HAS, ANAES, Sociétés savantes ou Conférences de consensus ou autres données de la littérature ...</i> <i>(nb) Lorsque que ces données apportent des éléments de nature à modifier la pratique professionnelle, elles feront l'objet d'une présentation et d'un échange avec les participants.</i></p>
<p>Mots clés</p>	<p><i>Préciser 3 à 5 mots clés :</i> Physiologie Respiratoire, Ventilation mécanique, Assistance respiratoire, Ventilation Non invasive.</p>

2. Annexe - Comité d'organisation *

<p>Responsable Pédagogique Sur Grenoble</p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i> Pr TERZI Nicolas Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 Grenoble Cedex 9 nterzi@chu-grenoble.fr Tel : +(33) 4-76-76-87-79 Fax : +(33) 4-76-76-87-79</p>
<p>Coordonnateur si différent :</p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p>
<p>Membres Des Conseils scientifique, Ou Comité pédagogique...</p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i> - Pr Claude GUERIN (UCBL) Service de Médecine Intensive-Réanimation Hôpital Edouard Herriot 5, Place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 E-mail : claude.guerin@chu-lyon.fr Téléphone : 04-72-11-28-62 Fax : 04-72-11-01-10</p> <p>- Dr Martin COUR (UCBL) Service de Médecine Intensive-Réanimation Hôpital Edouard Herriot 5, Place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 E-mail : martin.cour@chu-lyon.fr Téléphone : 04-72-11-28-62 Fax : 04-72-11-01-10</p>

	<p>- Pr Laurent ARGAUD (UCBL) Service de Médecine Intensive-Réanimation Hôpital Edouard Herriot 5, Place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 E-mail : laurent.argaud@chu-lyon.fr Téléphone : 04-72-11-28-62 Fax : 04-72-11-01-10</p> <p>- Pr Nicolas TERZI (Université de Grenoble Alpes) Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 Grenoble Cedex 9 nterzi@chu-grenoble.fr Tel : +(33) 4-76-76-87-79 Fax : +(33) 4-76-76-87-79</p> <p>- Pr Carole SCHWEBEL (Université de Grenoble Alpes) Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 Grenoble Cedex 9 nterzi@chu-grenoble.fr Tel : +(33) 4-76-76-87-79 Fax : +(33) 4-76-76-87-79</p>
--	---

Composition du (des) Jury	<p><i>Le jury est présidé par : les responsables de chacune des universités</i></p> <p><i>Il est composé par au moins trois personnes dont au moins 1 membre représentant du Conseil pédagogique et ou scientifique.</i></p>
--------------------------------------	--

3 . Annexe - Intervenants *

pour communiquer d'éventuels liens d'intérêt en lien

avec leur intervention.

Thèmes MODULE II	intervenants	Profession spécialité	Statut	Mission à prévoir (lieu départ)
Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	C GUERIN/N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon/Grenoble
Physiopathologie ira des BPCO	C GUERIN	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon
Ventilation mécanique dans l'ira des BPCO	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble
Bronchodilatateurs et antibiotiques inhalés au cours de la ventilation mécanique en réanimation	S EHRMANN	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Tours
Après la reanimation : ventilation non invasive au long cours et réhabilitation chez les BPCO	LM GALERNEAU	Médecine Intensive Réanimation	CCA	Grenoble
Ateliers simultanés VNI/désencombrement	L. PIQUILLOUD/JC BOREL	Médecine Intensive Réanimation/Kinésithérapeute	Phd	Lausanne/Grenoble
Ateliers simultanés désencombrement/VNI	L. PIQUILLOUD/JC BOREL	Médecine Intensive Réanimation/Kinésithérapeute	Phd	Lausanne/Grenoble
interfaces et respirateurs en ventilation non invasive en réanimation	F LOFASO	Pneumologue	PUPH	Paris
Prise en charge de l'ira des maladies neuromusculaires en réanimation	H PRIGENT	Pneumologue	PUPH	Paris
Ventilation à domicile	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble
Syndrome obésité-hypoventilation	JL PEPIN	Pneumologue	PUPH	Grenoble
Interprétation de courbes	LM Galerneau	Médecine Intensive Réanimation	CCA	Grenoble
Exploration du sommeil	F LOFASO	Pneumologue	PUPH	Paris
Interfaces et respirateurs en ventilation non invasive en réanimation	F LOFASO	Pneumologue	PUPH	Paris
Prise en charge de l'obèse en insuffisance respiratoire aiguë	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble

Thèmes MODULE IV	intervenants	Profession spécialité	Statut	Mission à prévoir (lieu départ)
Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	C GUERIN/N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon/Grenoble
Epidémiologie et classification du sevrage	G BEDUNEAU	Médecine Intensive Réanimation	PH	Rouen
Comment conduire le sevrage de la ventilation mécanique en réanimation	A THILLE	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Poitiers
Déterminants cardiaques des échecs de sevrage	JL TBOUL	Médecine	PUPH	Paris

		Intensive Réanimation		
Place de la VNI au cours du sevrage	A THILLE	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Poitiers
Pneumonie acquise sous ventilation mécanique	L PAPA ZIAN	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Marseille
Trachéotomie au cours du sevrage	M GAINNIER	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Marseille
Techniques instrumentales de désencombrement	N DOUSSE	Kinésithérapeute	Kinésithérapeute	Genève
Réhabilitation en réanimation	N DOUSSE	Kinésithérapeute	Kinésithérapeute	Genève
Asynchronies patient-machine	G CARTEAUX	Médecine Intensive Réanimation	MCU-PH	Paris
Modes proportionnels de ventilation mécanique	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble
Dysfonction diaphragmatique induite par le ventilateur et neuromyopathie acquise en réanimation	B JUNG	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Montpellier
Comment ventiler au bloc opératoire ?	S JABER	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Montpellier
Limitations thérapeutiques au cours de la ventilation mécanique	A LAUTRETTE	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Clermont-Ferrand
Déglutition : régulation, dysfonctionnements pathologiques, implications en réanimation	D ROBERT	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon

4. Annexe - Enseignement présentiel (cadre général) *

Type d'enseignement :	<p><i>Donner une estimation horaire de la répartition des cours en % ou en heures :</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> CM : 52% <input checked="" type="checkbox"/> TD : 40 % <input checked="" type="checkbox"/> TP : 8%</p> <p>Ou Total en heures (en EQTD) : Cliquez ici pour taper du texte.</p>
Positionnement de l'apprenant	<p>Organisation de : Pré-test <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Et ou Post test (*) : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <i>*En dehors des modalités d'examen</i></p>
Méthodes pédagogiques :	<p><input checked="" type="checkbox"/> Magistrale(s) <input checked="" type="checkbox"/> Participative(s)</p> <p><i>Si participative(s) : estimer le temps consacré à l'Interactivité : .15%</i></p> <p><i>Sous forme de :</i> <input type="checkbox"/> Cas cliniques <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers</p> <p><input type="checkbox"/> autres :</p>
Moyens vidéos :	<p><input type="checkbox"/> Films <input type="checkbox"/> Visioconférence <input type="checkbox"/> Autres</p>

Documents pédagogiques :	<p><input checked="" type="checkbox"/> document (s) pour les pré-requis</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Document(s) de synthèse</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> autre(s) préciser :...</p>
Communiqués *	<p><input type="checkbox"/> Ces documents sont mis en ligne à partir d'une plateforme : NON</p> <p>Les documents sont transmis directement aux apprenants</p>
Bibliographie	<p>Précisez éléments de bibliographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesure de la pression oesophagienne en réanimation (AJRCCM 2014) - Prise en charge précoce du SDRA. Recommandations formalisées d'experts (Annals of Intensive Care 2019) - Assistance respiratoire extracorporelle au cours du SDRA. Recommandations formalisées d'experts (Réanimation 2013) - Prise en charge de l'exacerbation sévère de l'Asthme. Recommandations formalisées d'experts (Médecine Intensive Réanimation 2019) - Prise en charge des exacerbations de BPCO (ERJ 2017, Revue des maladies respiratoires 2017) - Ventilation non invasive dans l'insuffisance respiratoire aigüe. Conférence de consensus (SRLF 2006, ERJ 2017, Cochrane 2018) - Mobilisation précoce en réanimation. Recommandations formalisées d'experts (Réanimation 2013) - Sevrage de la ventilation mécanique. Conférence de consensus SRLF 2006, Conférence d'experts ERJ 2007

* **Rappel** : Les supports communiqués (supports pédagogiques, référentiels d'analyse des pratiques, presse...) utilisent des références scientifiques identifiées. critères de qualité (ctrl+clic)

5. Annexe : Programme de formation détaillé

Décrire votre programme en fonction de la forme choisie et du déroulé du programme que vous souhaitez mettre en place. (voir les 4 exemples ci-dessous)

1) Exemple d'une formation en présentiel .

Décrire les objectifs spécifiques (par intervention au max par ½ journée)

Durée de la séquence	Objectifs	Méthodes (préciser méthodes et moyens utilisé)
9 h a 10h (1h)	Objectif spécifique n°1	Etude de cas clinique
10h à 10 h 30 (30 minutes)	Objectif spécifique n°2	Diaporama
10h 30 12 h 30 (2 heures)	Objectif spécifique n°3	

2) Une formation « non présentiel » :

Durée de la séquence	Objectifs	Méthodes (exemple)
Première étape	Objectif spécifique n°1	Etude de cas clinique
Deuxième étape	Objectif spécifique n°2	Diaporama
Troisième étape (2 heures)	Objectif spécifique n°3	

3) Dans le cadre de l'analyse de pratique en DPC (type EPPou RMM/RCP) : la durée de chaque étape doit être précisée.

Il est important de dire sur combien de dossiers portera par exemple une analyse de pertinence, comment ils doivent être sélectionnés, quel référentiel est utilisé...

Durée de la séquence	Objectifs	Méthodes (exemple)
Première réunion (2 h)	Objectif spécifique n°1	Analyse ou revue de dossiers
Deuxième réunion (1 h30)	Objectif spécifique n°2	Analyse bibliographique
Troisième réunion (2 heures)	Objectif spécifique n°3	Plan d'amélioration

4) Action : Atelier de type simulation.

Le descriptif de l'action devra Indiquer :

- le type de simulation choisi (patient standardisé, jeux de rôles, simulateurs patients, simulateurs procéduraux, réalité virtuelle, serious Game...).
- Les objectifs, le scénario et le déroulé du scénario, les équipements prévus, structuration de la séquence, les temps de débriefing, le(s) document de fin de séance, document(s) remis aux participants.

Annexe – Programme de formation détaillé (sur la base du modèle décrit page précédente)

MODULE I (2 jours)

ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Lieu : Lyon

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
0h30	Accueil, présentation des participants, objectifs des participants	Comité pédagogique
1h00	Physiologie et physiopathologie des échanges gazeux pulmonaires	C GUERIN
1h30	Physiologie des muscles respiratoires, du contrôle ventilatoire et du travail respiratoire (pour la pratique de l'assistance respiratoire)	N TERZI
2h	Ateliers simultanés en demi-groupe : Voies aériennes	N TERZI
2h	Ateliers simultanés en demi-groupe : Mécanique ventilatoire	C GUERIN
J2		
1h30	Modes de ventilation mécanique conventionnels	C GUERIN
1h30	Structure et fonctionnement d'un respirateur de réanimation : Valves, turbines, triggers, gestion des fuites	Un industriel
1h30	Respirateurs de domicile : Evaluation, indications, réglages	JC BOREL
1h30	Interactions cardio-pulmonaires au cours de l'assistance respiratoire	C. SCHWEBEL
1h	Intubation trachéale en réanimation	A DE JONG
1h	Humidification et réchauffement des gaz inspirés au cours de l'assistance respiratoire invasive et non invasive	C GIRAULT

MODULE II (2 jours)

INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE

Lieu : Grenoble

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
1h	Analyse des ressources bibliographiques	C GUERIN/N TERZI
1H	Physiopathologie ira des BPCO	C GUERIN
1h	Ventilation mécanique dans l'ira des BPCO	N TERZI
1h	Bronchodilatateurs et antibiotiques inhalés au cours de la ventilation mécanique en réanimation	S EHRMANN
1h	Après la reanimation : ventilation non invasive au long cours et réhabilitation chez les BPCO	LM GALERNEAU
1h	Ateliers simultanés VNI/désencombrement	L. PIQUILLOUD/JC BOREL
	Ateliers simultanés désencombrement/VNI	L. PIQUILLOUD/JC BOREL
J2		
1h	PRISE EN CHARGE DE L'IRA DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES EN RÉANIMATION	H PRIGENT
1h	VENTILATION À DOMICILE	N TERZI
1h	SYNDROME OBÉSITÉ-HYPOVENTILATION	JL PEPIN
1h	INTERFACES ET RESPIRATEURS EN VENTILATION NON INVASIVE EN RÉANIMATION	F LOFASO
1h	Prise en charge de l'obèse en insuffisance respiratoire aiguë	N TERZI

MODULE III (2 jours)

SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU

Lieu : Lyon

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
1h	Définition et épidémiologie du SDRA	T PHAM
1h30	Physiopathologie et ventilation mécanique conventionnelle incluant le DV	C GUERIN
1h	Imagerie pulmonaire	S BAYAT
1h	Recrutement pulmonaire au cours du SDRA	C GUERIN
2h	Ateliers simultanés en demi-groupe : Pression oesophagienne	C GUERIN
2h	Ateliers simultanés en demi-groupe : Tomographie en impédance électrique	N TERZI
J2		
1h30	Approche pharmacologique : Sédation, curarisation, monoxyde d'azote inhalé, almitrine	L PAPAZIAN
1h	Oédème pulmonaire cardiogénique	L ARGAUD
1h	Oxygénothérapie à haut-débit, VNI et ventilation spontanée au cours du SDRA	N TERZI
1h	SDRA non résolutif	JM FOREL
1h	Monitoring hémodynamique au cours du SDRA	M COUR
1h	Assistance respiratoire extra-corporelle	M SCHMIDT

MODULE IV (2 jours)

SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE

Lieu : Grenoble

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
1h	Analyse des ressources bibliographiques	C GUERIN/N TERZI
1h	ÉPIDÉMIOLOGIE et CLASSIFICATION DU SEVRAGE	G BEDUNEAU
1h	COMMENT CONDUIRE LE SEVRAGE DE LA VENTILATION MECANIQUE EN REANIMATION	A THILLE
1h	DÉTERMINANTS CARDIAQUES DES ECHECS DE SEVRAGE	JL TBOUL
1h	Place de la VNI AU COURS DU SEVRAGE	A THILLE
1h	PNEUMONIE ACQUISE SOUS VENTILATION MÉCANIQUE	L PAPAZIAN
1h	TRACHÉOTOMIE AU COURS DU SEVRAGE	G BEDUNEAU
J2		
1h	TECHNIQUES INSTRUMENTALES DE DÉSENCOMBREMMENT	N DOUSSE
1h	RÉHABILITATION EN RÉANIMATION	N DOUSSE
1h	ASYNCHRONIES PATIENT-MACHINE	G CARTEAUX
1h	MODES PROPORTIONNELS DE VENTILATION MÉCANIQUE	N TERZI
1h	DYSFONCTION DIAPHRAGMATIQUE INDUITE PAR LE VENTILATEUR ET NEUROMYOPATHIE ACQUISE EN RÉANIMATION	B JUNG
1h	COMMENT VENTILER AU BLOC OPERATOIRE ?	S JABER
1h	LIMITATIONS THÉRAPEUTIQUES AU COURS DE LA VENTILATION MÉCANIQUE	A LAUTRETTE
1h	DÉGLUTITION : RÉGULATION, DYSFONCTIONNEMENTS PATHOLOGIQUES, IMPLICATIONS EN RÉANIMATION	D ROBERT

6. Annexe - Description si enseignement à distance :

Dans le cadre d'un enseignement à distance compléter les éléments ci-dessous conformément à l'article Art. L6313-2, L6313-8 et L6353-1 du Code du travail, modifiés par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018-art. 4 et 24. (décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018)

Et préciser le nom de la plateforme : pas d'utilisation de plate forme

<p>La nature des travaux et les objectifs spécifiques :</p>	<p>Les objectifs spécifiques , la nature des travaux (ex : classe inversée, étude de cas diaporama ...) et le nombre d'heures doit être précisé :</p> <p>Le travail à distance consistera en une analyse bibliographique et des supports documentaires fournis en amont de chaque module.</p> <p>Ce travail est estimé à 10 h de travail personnel par module</p> <p>L'étudiant devra réaliser une synthèse sous la forme d'une présentation PowerPoint qui sera remise en début de module. L'objectif étant de pouvoir formuler des questions auxquelles les cours magistraux devront pouvoir répondre.</p>
<p>les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance :</p>	<p>L'exigence d'encadrement humain → un caractère d'interactivité :</p> <p>Préciser la durée (éventuellement)</p> <p>Les apprenants pourront échanger de manière asynchrone avec le comité pédagogique par voie électronique en cas de difficulté de compréhension des notions abordées.</p> <p>- et / ou Le tutorat à distance : <input type="checkbox"/> synchrone ou <input checked="" type="checkbox"/> asynchrone</p>
<p>les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique.</p>	<p>Les apprenants peuvent communiquer si besoin par mail avec le responsable sur chaque site</p> <p>Aucune assistance technique n'est prévue (pas de plateforme)</p>

7. Annexe - Stage pratique

Rappel : Informations générales sur condition de stage :

- Il peut y avoir un stage prévu pour les publics en formation initiale uniquement si le volume pédagogique de la formation est d'une durée supérieure ou égale à 200h (hors volume horaire du stage)
- *Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours :*

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

<p>Cadre de référence de l'analyse de la pratique</p>	<p>Cette étape d'analyse s'appuie sur :</p> <p><input type="checkbox"/> Un Stage : en heures () en jours : ()</p>
<p>Capacités</p>	<p><i>Décrire les capacités ou les compétences attendues avec si besoin des éléments de précision et / ou de quantification.</i> <i>(ex nombre d'actes, cas clinique, récits de situation complexe, EPP...)</i></p>
<p>Structure(s) de stage</p>	<p><i>Préciser dans quel cadre se fait l'analyse de la pratique :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) agréé(s) par le comité pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) validé(s) par le responsable ou coordonnateur</p>
<p>Modalités de stage :</p>	<p><input type="checkbox"/> Observateur le participant repère les éléments essentiels de la pratique et identifie les compétences et connaissances attendues.</p> <p><input type="checkbox"/> Acteur accompagné pour permettre au participant d'assumer la prise de responsabilité des actes en supervision directe d'un maître de stage ou référent. Une évaluation doit mesurer l'acquisition des compétences.</p> <p><input type="checkbox"/> Acteur autonome : le participant agit seul avec la possibilité de faire appel à un pair, maître de stage ou référent en cas de difficulté(s).</p>
<p>Evaluation de la pratique (traçabilité)</p>	<p><i>Préciser les traces d'apprentissage attendues :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi / présence du candidat</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi avec évaluation du tuteur, maître de stage ou responsable pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Rapport de stage,</p> <p><input type="checkbox"/> Cas cliniques,</p> <p><input type="checkbox"/> Récit Situation Complexe Authentique (RSCA)</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités à préciser :</p>

Annexe DPC : Activités et Méthodes

Cette action est proposée dans le cadre d'une action de DPC ? Oui Non

Mémento :

Sur une période triennale, chaque professionnel de santé doit valider un parcours de DPC comportant au moins deux des trois activités identifiées ci-dessous.

Dans le cadre du programme de formation proposé, vous pouvez proposer une seule activité « Activité de formation continue » ou concevoir un programme intégré *

*programme intégré s'il prend en compte au moins deux activités de DPC parmi les 3 suivantes :
« Formation continue * », « Evaluation des pratiques professionnelles »
et « Gestion des risques ».

Chaque activité fait référence à au moins une méthode identifiée par la Haute autorité santé (HAS) [lien ICI](#)

Vous devrez vous assurer :

- de la pertinence de la méthode HAS choisie par rapport aux objectifs de l'action
- et de la maîtrise de la méthode dans le déroulé pédagogique (support(s) et traçabilité).

** A noter que les questionnaires dits « pré / post tests » sont considérés comme faisant partie de la phase présentielle (il s'agit juste d'une évaluation avant / après).*

Le programme de DPC concerne :

La totalité de l'enseignement Un module ou des modules *

*Préciser :

L'UGA en tant qu'organisme de DPC proposera le (s) (organisés) par GRENOBLE

Quelle(s) activité(s) DPC se déroule dans le cadre du diplôme ?

- Activité de Formation continue.
- Activité d'Evaluation des pratiques professionnelles/EPP
- Gestion des risques

Méthodes HAS :

Attention, chaque activité (**Formation continue, Analyse des pratiques, Evaluation des risques**) inclut des attendus spécifiques en matière de déploiement.

Avant de sélectionner l'une d'entre elles, vous devez impérativement vous assurer de votre capacité à déployer ces attendus dans le cadre de votre action et de la méthodes HAS choisie.

[Voir ici les fiches explicatives et les attendus pour chaque méthode.](#) En cliquant sur ce lien ou sur le lien concernant la méthode

Si activité **Formation continue** :

➤ Cocher la méthode choisie :

<input type="checkbox"/> Simulation en santé	<input type="checkbox"/> Formation en ligne ou e-learning
<input type="checkbox"/> Réunion revue bibliographique ou journal club	<input checked="" type="checkbox"/> Formation présentielle
<input type="checkbox"/> L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat	

➤ Préciser le format :

- Présentiel, soit en jours* :
- Non présentiel soit en heures* :

➤ Préciser les objectifs pour l'activité : « formation continue» :

Le format et les objectifs seront définis lors du dépôt sur la plate forme de l'ANDPC .

Attendu DPC : Il s'agit (en sus du résumé et des objectifs globaux du programme) de présenter de façon détaillée les objectifs précis de la phase formation continue et de décrire également plus précisément les contenus et activités.

Si activité : Analyse de pratiques

Important : Certaines méthodes HAS sont plus centrées sur des bilans de la pratique au regard de l'état de l'art ou des recommandations (audit clinique, revue de pertinence), d'autres permettent de surveiller un phénomène important et d'agir et ajuster en fonction des résultats (suivi d'indicateurs), d'autres encore d'optimiser des prises en charge (chemin clinique, patients traceurs, RCP), enfin les RMM vise à traiter un dysfonctionnement ou prévenir la survenue d'évènements indésirables).

Rappel : Chaque méthode inclut par ailleurs des attendus spécifiques en matière de déploiement. Avant de sélectionner l'une d'entre elles, vous devez impérativement vous assurer de votre capacité à en déployer les attendus dans le cadre de votre action.

[voir pour la méthodes choisie les fiches explicatives et les attendus](#) .

➤ **Cocher ci-dessous : la méthode choisie pour l'analyse de pratiques :**

<input type="checkbox"/> Audit clinique	<input type="checkbox"/> Simulation en santé
<input type="checkbox"/> Chemin clinique	<input type="checkbox"/> Revue de pertinence des soins
<input type="checkbox"/> Staffs d'une équipe médico-soignante, groupes d'analyse des pratiques	<input type="checkbox"/> Registre, observatoire, base de données
<input type="checkbox"/> Patient traceur	<input type="checkbox"/> Réunion de concertation pluridisciplinaire
<input type="checkbox"/> Suivi d'indicateurs qualité et sécurité des soins	<input type="checkbox"/> Test de concordance de script (TCS)
<input type="checkbox"/> Revue de mortalité et de morbidité (RMM)	<input type="checkbox"/> L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat

Format de l'Analyse de pratique: la valeur en jour(s) ou heure doit être de type entier

- Présentiel, soit en jours * : et en heures * :
- Non présentiel soit en heures * :

Préciser les objectifs pour l'activité : « Analyse de pratique » :

Attendu : Il s'agit en sus du résumé et des objectifs globaux du programme de présenter de façon détaillée les objectifs précis de la phase EPP et de décrire également plus précisément les contenus et activités.

Si activité : Gestion des risques

➤ **Cocher ci-dessous : la méthode choisie :**

<input type="checkbox"/> Accréditation des médecins et des équipes médicales
<input type="checkbox"/> Gestion des risques en équipe
<input type="checkbox"/> Revue de mortalité et de morbidité (RMM)

Format de l'activité : gestion des risques : la valeur en jour(s) ou heure doit être de type entier

- Présentiel, soit en jours * : et en heures *:
- Non présentiel soit en heures * :

Préciser les objectifs pour l'activité : « gestion des risques » :

Attendu : Il s'agit en sus du résumé et des objectifs globaux du programme de présenter de façon détaillée les objectifs précis de la phase gestion des risques et de décrire également plus précisément les contenus et activités.

Annexe DPC - Orientations nationales 2020 à 2022

Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires

Les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu sont désormais précisées soit dans le cadre de la politique de santé soit par profession :

A) - Orientations dans le cadre de la politique nationale de santé avec 4 axes *:

- I. Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie
- II. Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des soins
- III. Renforcer la réflexion éthique en santé et la place des usagers dans leur prise en charge
- IV. Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charges

* Pour chacune des orientations, l'ANDPC a identifié des fiches de cadrage en précisant les enjeux, le périmètre d'application et les attendus en termes de programme

<https://fr.calameo.com/read/003656887fe0dca20e338>

Indiquer l'axe choisi : II et le n° de l'orientation : 11

B) - Orientations par profession ou par spécialité,

Indiquer : à valider lors du dépôt à l'ANDPC

- la ou les professions choisie (s) :

- Médecin Spécialisé En Médecine Intensive-Réanimation : orientation 139
- Médecin spécialisé en anesthésie-réanimation : orientation 51
- Médecin Spécialisé En Médecine D'urgence : orientation 143

(détail pages suivantes)

A) ORIENTATIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ

I. - Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie

- orientation n° 1 : Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière ;
- orientation n° 2 : Promotion de la santé sexuelle ;
- orientation n° 3 : Promotion de la vaccination ;
- orientation n° 4 : Renforcement du dépistage organisé des cancers ;
- orientation n° 5 : Renforcement du repérage du risque cardio-vasculaire élevé et de diabète de type 2 ;
- orientation n° 6 : Prévention et prise en compte des pathologies imputables à l'environnement (saturnisme, mésothéliome, intoxication par le CO...) et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé (pollution de l'air intérieur et extérieur, perturbateurs endocriniens, changements climatiques, champs électromagnétiques et électro sensibilité...).

II. - Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des soins

Qualité et sécurité des prises en charge

- orientation n° 7 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins ;
- orientation n° 8 : Signalement et gestion des évènements sanitaires indésirables.

Pertinence des soins

- orientation n° 9 : Bon usage des médicaments ;
- orientation n° 10 : Juste prescription des antibiotiques et mesures de prévention des infections, y compris pour les infections graves (sepsis) pour maîtriser l'antibiorésistance;
- orientation n° 11 : Bon usage des dispositifs médicaux ;
- orientation n° 12 : Juste prescription des examens complémentaires ;
- orientation n° 13 : Evaluation et amélioration de la pertinence des actes (dont les 10 actes prioritaires HAS/ IRDES : ablation des amygdales, chirurgie de l'appendicite, césarienne, chirurgie de l'obésité, chirurgie de la prostate, chirurgie du syndrome du canal carpien, ablation de la vésicule biliaire, ablation de l'utérus, prothèse totale du genou, ablation de la thyroïde) ;
- orientation n° 14 : Evaluation et amélioration de la pertinence des parcours (dont les parcours pertinence HAS : BPCO, IRC, IC, maladies coronariennes stables, obésité, diabète, AVC, Parkinson).

Innovation numérique en santé

- orientation n° 15 : Pertinence du recours à l'innovation numérique en santé (intelligence artificielle, big data, internet des objets).

III. - Renforcer la réflexion éthique en santé et la place des usagers dans leur prise en charge

Réflexion éthique en santé

- orientation n° 16 : Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles ;

- orientation n° 17 : Promotion de la bientraitance dans la pratique du soin ;

- orientation n° 18 : Annonce et accompagnement du diagnostic d'une maladie grave.

Place des usagers dans leur prise en charge

- orientation n° 19 : Prise en compte de l'expérience patient dans les pratiques ;

- orientation n° 20 : Intégration d'une démarche de décision de soins partagée ;

- orientation n° 21 : Orientation et prise en charge des aidants.

IV. - Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charge

Accès aux soins

- orientation n° 22 : Maîtrise de stage et tutorat en ambulatoire.

Outils de coordination

- orientation n° 23 : Appui à la construction et à la mise en œuvre de projets d'exercice coordonné ;

- orientation n° 24 : Utilisation appropriée des outils informatisés de coordination (DMP, messageries sécurisées, dossiers patients informatisés) ;

- orientation n° 25 : Indications et bonnes pratiques en matière de télémédecine, de télésoins et de robotisation.

Parcours de prise en charge liés aux pathologies et troubles de santé

- orientation n° 26 : Prise en charge des cancers, notamment chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte ;

- orientation n° 27 : Repérage, évaluation de la crise suicidaire et intervention de crise chez les patients vivant avec des troubles psychiatriques ;

- orientation n° 28 : Dépistage et prise en charge des maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson et SEP) ;

- orientation n° 29 : Repérage, dépistage et diagnostic précoce des enfants présentant des troubles du neuro-développement (TND), dont les troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;

- orientation n° 30 : Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ;

- orientation n° 31 : Diagnostic et évaluation chez l'adulte présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;
- orientation n° 32 : Amélioration de la prise en charge de la douleur ;
- orientation n° 33 : Maîtrise des fondamentaux de l'éducation thérapeutique du patient.

Prise en charge de populations spécifiques

- orientation n° 34 : Prise en charge des problématiques de santé de la femme : contraception, suivi de grossesse jusqu'au post-partum, endométriose, spécificité du risque cardiovasculaire, ménopause, troubles fonctionnels gynécologiques, interruption volontaire de grossesse (IVG) ;
- orientation n° 35 : Repérage et prise en charge des pathologies des professionnels de santé ;
- orientation n° 36 : Prévention, repérage et prise en charge des pathologies et des risques sanitaires liés aux conditions et environnements particuliers d'emploi des militaires ;
- orientation n° 37 : Prise en compte des spécificités de prise en charge des patients en situation de handicap ;
- orientation n° 38 : Repérage, accompagnement et prise en charge des donneurs d'organes, de tissus, de cellules hématopoïétiques et de gamètes.

Prise en charge des personnes en situation spécifique

- orientation n° 39 : Repérage et prise en charge du risque de perte d'autonomie chez les personnes âgées à domicile ;
- orientation n° 40 : Accompagnement des patients en fin de vie et développement de l'accès aux soins palliatifs ;
- orientation n° 41 : Repérage précoce, accompagnement et prise en charge des patients présentant des pratiques addictives de type tabac, alcool, cannabis, opioïdes, jeux écrans, achats compulsifs, sexe ;
- orientation n° 42 : Repérage de la maltraitance et de la violence et conduite à tenir ;
- orientation n° 43 : Repérage, prise en charge et orientation des personnes en situation de grande exclusion et notamment des femmes enceintes en situation de précarité.

Prise en charge en situations de crise

- orientation n° 44 : Préparation et organisation coordonnée, civile et militaire, de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et prise en charge somatique et psychique des victimes induites ;
- orientation n° 45 : Prise en charge du « blessé de guerre » par le service de santé des armées.

B) ORIENTATIONS PLURIANNUELLES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU DÉFINIES PAR PROFESSION OU PAR SPÉCIALITÉ

Professions médicales

Médecin

- Médecin Spécialise En Allergologie :

- orientation n° 46 : Prescription et suivi d'une immunothérapie allergénique,
- médecin spécialisé en anatomie et cytopathologie pathologiques :
- orientation n° 47 : Mise en œuvre de l'onco-théranostique ;
- orientation n° 48 : Prise en charge des malformations et maladies rares à révélation anté ou post-natale ;
- orientation n° 49 : Innovation numérique en pathologie (pathologie numérique),
- médecin spécialisé en anesthésie-réanimation :
- orientation n° 50 : Prise en charge en médecine péri-opératoire ;
- orientation n° 51 : Prise en charge d'un patient présentant une ou plusieurs défaillances d'organe ;
- orientation n° 52 : Conduite d'anesthésie dans un parcours d'anesthésie sécurisé,

- Médecin Spécialisé En Médecine Cardiovasculaire :

- orientation n° 53 : Maîtrise de l'imagerie cardio vasculaire ;
- orientation n° 54 : Innovations en cardiologie ;
- orientation n° 55 : Prise en charge des pathologies vasculaires ;
- orientation n° 56 : Prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil (SAS) en cardiologie ;
- orientation n° 57 : Connaissance et promotion des bénéfices cardiovasculaires de l'activité physique (sport, réadaptation),

- Médecin Spécialisé En Chirurgie Maxillo-Faciale :

- orientation n° 58 : Amélioration du diagnostic précoce des lésions potentiellement malignes de la muqueuse orale ;

- orientation n° 59 : Intégration des innovations dans la pratique des orthèses d'avancée mandibulaire ;
- orientation n° 60 : Avulsions des troisièmes molaires ;
- orientation n° 61 : Technique d'imagerie en chirurgie orthognatique ;
- orientation n° 62 : Chirurgie faciale à visée esthétique : Enjeux médicaux et médico-légaux,

- Médecin Spécialisé En Chirurgie Orthopédique Et Traumatologie :

- orientation n° 63 : Prise en charge des lésions dégénératives de l'appareil locomoteur ;
- orientation n° 64 : Prise en charge des déformations congénitales ou acquises des membres et de la colonne vertébrale,

- Médecin Spécialisé En Chirurgie Thoracique Et Cardiovasculaire :

- orientation n° 65 : Récupération améliorée après chirurgie (RAAC) thoracique et cardio-vasculaire ;
- orientation n° 66 : Amélioration de la qualité des soins délivrés en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire avec l'utilisation des techniques mini-invasives ;
- orientation n° 67 : Prise en charge des traumatismes du thorax,

- Médecin Spécialisé En Urologie :

- orientation n° 68 : Prise en charge diagnostique et thérapeutique du sujet âgé en urologie
- orientation n° 69 : Nouvelles techniques chirurgicales en urologie ;
- orientation n° 70 : Récupération améliorée après chirurgie (RAAC) et prise en charge ambulatoire en urologie,

- Medecin Specialise En Chirurgie Vasculaire :

- orientation n° 71 : Prise en charge des pathologies artérielles chroniques ;
- orientation n° 72 : Intégration d'innovations dans la pratique du chirurgien vasculaire,

- Médecin Spécialisé En Chirurgie Viscérale Et Digestive :

- orientation n° 73 : Prévention, détection et prise en charge des complications opératoires
- orientation n° 74 : Innovations techniques et organisationnelles,

- Médecin Spécialisé En Dermatologie Et Vénérologie :

- orientation n° 75 : Parcours de soins dans la prise en charge des dermatoses chroniques
- orientation n° 76 : Parcours de soins des urgences dermatologiques ;
- orientation n° 77 : Diagnostic des maladies dermatologiques par l'imagerie non invasive,

- Médecin Spécialisé En Endocrinologie, Diabétologie Et Nutrition :

- orientation n° 78 : Prise en charge des pathologies hypothalamo-hypophysaires ;
- orientation n° 79 : Prise en charge des pathologies de la glande surrénale ;
- orientation n° 80 : Prise en charge des dysfonctionnements thyroïdiens ;
- orientation n° 81 : Prise en charge du nodule thyroïdien et du cancer de la thyroïde ;
- orientation n° 82 : Prise en charge des pathologies du métabolisme phospho - calcique,

- Médecin Spécialisé En Hépto-Gastro-Entérologie :

- orientation n° 83 : Prise en charge des hépatopathies chroniques ;
- orientation n° 84 : Prise en charge des pathologies ano-rectales : médicales et chirurgicales,

- Médecin Spécialisé En Génétique Médicale :

- orientation n° 85 : Diagnostic et prises en charge des maladies rares ;
- orientation n° 86 : Orientations thérapeutiques dans les pathologies avec déterminisme génétique ;
- orientation n° 87 : Stratégies du diagnostic préimplantatoire, prénatal, postnatal et fœtopathologique dans les pathologies malformatives ou à prédisposition pour une pathologie grave de l'enfant et de l'adulte,

- Médecin Spécialisé En Gynécologie Médicale Et En Gynécologie Obstétrique :

- orientation n° 88 : Prise en charge des troubles de la statique pelvienne ;
- orientation n° 89 : Itatrogénie des actes en gynécologie obstétrique et chirurgie gynécologique ;
- orientation n° 90 : Itatrogénie des actes en gynécologie médicale et en médecine de la reproduction ;

- orientation n° 91 : Prise en charge de l'infertilité,

- Médecin Spécialisé En Maladies Infectieuses Et Tropicales :

- orientation n° 92 : Prise en charge des maladies vectorielles à tiques (MVT) ;
- orientation n° 93 : Prise en charge du risque émergent biologique,

- Médecin Spécialisé En Médecine Générale :

- orientation n° 94 : Suivi du développement de l'enfant, dépistage et prévention primaire ;
- orientation n° 95 : Prise en charge des patients multi morbides ;
- orientation n° 96 : Prise en charge des patients à risque cardiovasculaire et métabolique ;
- orientation n° 97 : Santé mentale notamment troubles anxieux et dépressifs avec développement des alternatives d'aide et de soins non pharmacologiques ;
- orientation n° 98 : Urgence et régulation des demandes de soins non programmés (DSNP) et de la permanence de soins ambulatoires (PDSA) ;
- orientation n° 99 : Gestes techniques utiles dans la pratique de la médecine générale ;
- orientation n° 100 : Prévention de la désinsertion socio-professionnelle ;
- orientation n° 101 : Communication avec le patient et son entourage ;
- orientation n° 102 : Psychothérapie en médecine générale ;
- orientation n° 103 : Démarche diagnostique en médecine générale,

- Médecin Spécialisé En Médecine Interne Et Immunologie Clinique :

- orientation n° 104 : Utilisation au lit de l'échoscopie (échographe de poche),

- Medecin Specialise En Medecine Legale Et Expertises Medicales :

- orientation n° 105 : Evaluation médico socio-économique du dommage corporel, y compris des accidents médicaux et leurs aspects juridiques ;
- orientation n° 106 : Recherche des causes de la mort à visée judiciaire, médicale, scientifique et de santé publique ;
- orientation n° 107 : Constatations des dommages infligés aux personnes et lien avec la justice,

- Médecin Spécialisé En Médecine Et Santé Au Travail :

- orientation n° 108 : Prévention et prise en charge du risque de désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi ;
- orientation n° 109 : Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ;
- orientation n° 110 : Expositions professionnelles aux agents chimiques ;
- orientation n° 111 : Risques psychosociaux (RPS) des travailleurs,

- Médecin Spécialisé En Médecine Nucléaire :

- orientation n° 112 : Développements en matière de médicaments radiopharmaceutiques (MRP) pour la caractérisation phénotypique des cancers ;
- orientation n° 113 : Développement en matière de traitement par les médicaments radiopharmaceutiques et d'approche théranostique,

- Médecin Spécialisé En Neurochirurgie :

- orientation n° 114 : Bonne utilisation des appareils radiologiques de guidage et de contrôle peropératoires (amplificateurs de brillance, scanners per-opératoires) ;
- orientation n° 115 : Radioprotection des patients et des soignants,

- Médecin Spécialisé En Oncologie :

- orientation n° 116 : Justification et optimisation des traitements par irradiation externe et curiethérapie,

- Médecin Spécialisé En Ophtalmologie :

- orientation n° 117 : Renforcement du dépistage organisé de l'amblyopie ;
- orientation n° 118 : Parcours DLMA rétinopathie diabétique et glaucome,

- Médecin Spécialisé En Oto-Rhino-Laryngologie (ORL) Et Chirurgie Cervico-Faciale :

- orientation n° 119 : Prise en charge des pathologies auditives ;
- orientation n° 120 : Prise en charge des pathologies pharyngo-laryngées ;
- orientation n° 121 : Prise en charge des pathologies rhino-sinusiennes ;
- orientation n° 122 : Prise en charge des pathologies vestibulaires,

- Médecin Spécialisé En Pédiatrie :

- orientation n° 123 : Promotion des nouvelles recommandations et des innovations en pédiatrie ;
- orientation n° 124 : Urgences vitales du nouveau-né au grand adolescent, reconnaître et orienter ;
- orientation n° 125 : Maladies chroniques de l'enfant : reconnaissance et coordination,

- Médecin Spécialisé En Pneumologie :

- orientation n° 126 : Prise en charge des maladies bronchiques (allergiques, inflammatoires, dégénératives, cancéreuses, toxiques, séquellaires) ;
- orientation n° 127 : Prise en charge des atteintes du tissu pulmonaire (alvéole, tissus conjonctif, réseau vasculaire, plèvre) ;
- orientation n° 128 : Prise en charge des maladies du sommeil : diagnostic, exploration et prise en charge thérapeutique

- Médecin Spécialisé En Psychiatrie :

- orientation n° 129 : Thérapeutiques non médicamenteuses des troubles mentaux ;
- orientation n° 130 : Stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies psychiatriques résistantes ;
- orientation n° 131 : Troubles psychiques et pathologies psychiatriques chez la personne âgée ;
- orientation n° 132 : Prévention, repérage et prise en charge des pathologies et des risques psychiatriques liés à l'environnement : familial, social, sociétal, professionnel ;
- orientation n° 133 : Amélioration de l'évaluation et de la prise en charge des personnes faisant l'objet de soins sans consentement et des personnes placées sous-main de justice ;
- orientation n° 134 : Troubles neuro-développementaux chez l'adulte,

- Médecin Spécialisé En Radiologie Et Imagerie Médicale :

- orientation n° 135 : Utilisation inadaptée de produits de contraste iodés/gadolinés ;
- orientation n° 136 : Risque en IRM hors risques liés l'injection ;
- orientation n° 137 : Accident hémorragique en radiologie interventionnelle de patient sous traitement par anticoagulants oraux directs (AOD) et antiagrégants plaquettaires,

- Médecin Spécialisé En Médecine Intensive-Réanimation :

- orientation n° 138 : Innovations technologiques en médecine intensive réanimation
- orientation n° 139 : Perfectionnement dans la gestion des suppléances d'organes ;
- orientation n° 140 : Prise en charge du sepsis en médecine intensive réanimation,

- Médecin Spécialisé En Rhumatologie :

- orientation n° 141 : Prévention de la chronicisation des pathologies de l'appareil locomoteur ;
- orientation n° 142 : Innovations thérapeutiques, techniques et organisationnelles en rhumatologie,

- Médecin Spécialisé En Médecine D'urgence :

- orientation n° 143 : Perfectionnement et avancées dans la prise en charge des situations aiguës dans les structures d'urgence ;
- orientation n° 144 : Régulation, triage, orientation des patients en situation d'urgence ;
- orientation n° 145 : Perfectionnement et avancées en traumatologie d'urgence,

- Médecin Spécialisé En Médecine Vasculaire :

- orientation n° 146 : Prise en charge de l'artériopathie oblitérante et de la maladie thrombo-embolique veineuse ;
- orientation n° 147 : Diagnostic et traitement des artériopathies périphériques ;
- orientation n° 148 : Diagnostic et traitement des sténoses carotidiennes ;
- orientation n° 149 : Traitement des varices ;
- orientation n° 150 : Diagnostic et traitement de la maladie thromboembolique veineuse,

- Médecin Spécialisé En Santé Publique :

- orientation n° 151 : Pilotage, gestion et évaluation des nouvelles organisations territoriales et populationnelles en santé ;
- orientation n° 152 : Amélioration des pratiques en recherche clinique, en méthodologie biostatistique et en informations médico-économiques.

SAGE-FEMME

- orientation n° 162 : Soutien à l'allaitement, alimentation du nouveau-né ;
- orientation n° 163 : Sorties précoces de maternité ;
- orientation n° 164 : Soutien dans le cadre d'une prise en compte du deuil périnatal
- orientation n° 165 : Rééducation périnéale fonctionnelle ;
- orientation n° 166 : Soutien de la parentalité ;
- orientation n° 167 : Urgences périnatales au décours d'un accouchement physiologique.

- BIOLOGISTE MEDICAL : spécialité commune aux médecins et aux pharmaciens

- orientation n° 168 : Maîtrise des évolutions dans les stratégies de prévention, dépistage, diagnostic et suivi des anomalies du métabolisme martial ;
- orientation n° 169 : Maîtrise des évolutions dans les stratégies de prévention, dépistage, diagnostic et suivi des pathologies hépatiques.

PHARMACIEN

- Officine :

- orientation n° 170 : Plan pharmaceutique personnalisé ;
- orientation n° 171 : Biomédicaments et médicaments biosimilaires ;
- orientation n° 172 : Bilan de médication ;
- orientation n° 173 : Entretien pharmaceutique ;
- orientation n° 174 : Conciliation médicamenteuse ;
- orientation n° 175 : Dispensation médicamenteuse en urgence,

- Hospitalier :

- orientation n° 176 : Plan pharmaceutique personnalisé ;
- orientation n° 177 : Biomédicaments et médicaments biosimilaires ;
- orientation n° 178 : Bilan de médication ;
- orientation n° 179 : Entretien pharmaceutique ;
- orientation n° 180 : Conciliation médicamenteuse,

- Industriel et grossiste répartiteur : orientations n° 181 -182

- Distributeur et dispensateur de gaz : orientations n° 183 -184

AUXILIAIRES MEDICAUX

METIERS DU SOIN

- Infirmier :

- orientation n° 185 : Gestion de la violence et de l'agressivité des patients et de leur entourage ;
- orientation n° 186 : Evaluation des besoins en soins du patient par l'infirmier et pertinence du plan de soins ;
- orientation n° 187 : Soins infirmiers et surveillance des patients souffrant de pathologies cardiaques ;
- orientation n° 188 : Soins infirmiers et surveillances des patients sous perfusion ;
- orientation n° 189 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies ;
- orientation n° 190 : Soins infirmiers et surveillance des patients en période post opératoire immédiate, notamment lors des sorties précoces ;
- orientation n° 191 : Soins infirmiers et surveillance des patients porteurs de stomies ;
- orientation n° 192 : Promotion et développement d'une culture de santé sur les lieux de travail (infirmiers exerçant en santé au travail) ;
- orientation n° 193 : Prévention, dépistage et surveillance des pathologies professionnelles en développant la démarche clinique infirmière en santé au travail (infirmiers exerçant en santé au travail) ;
- orientation n° 194 : Identification des risques professionnels susceptibles de provoquer des atteintes à la santé (infirmiers exerçant en santé au travail) ;
- orientation n° 195 : Consultation infirmière en milieu scolaire (infirmiers exerçant en milieu scolaire),

- **Infirmier Anesthésiste** : Orientations 196 à 198

- **Infirmier Puériculteur** : Orientations 199 à 201

METIERS DE LA REEDUCATION

- **Diététicien** : orientation n° 202

- **Ergothérapeute** : orientation n° 203 à 206

- Masseur-Kinésithérapeute :

- orientation n° 207 : Prévention et prise en charge des pathologies neuro-musculo-squelettiques ;
- orientation n° 208 : Prise en charge masso-kinésithérapique des troubles de la sphère abdomino-pelvienne ;
- orientation n° 209 : Rééducation et réadaptation des affections respiratoires et ventilatoires ;
- orientation n° 210 : Rééducation et réadaptation des affections cardiaques ;
- orientation n° 211 : Prise en charge masso-kinésithérapique pédiatrique ;
- orientation n° 212 : Evaluation, prévention et traitement des troubles cutané-trophiques et des troubles circulatoires superficiels et profonds ;
- orientation n° 213 : Pertinence des soins en masso-kinésithérapie ;
- orientation n° 214 : Prévention et prise en charge des troubles de la posture, de l'équilibre, et de la perte d'autonomie chez la personne fragile ou entrant en situation de dépendance ;
- orientation n° 215 : Evaluation, prévention et traitement des atteintes neurologiques, neuromusculaires et neurosensorielle d'origine centrale, périphérique et dégénérative,

- **Orthophoniste** : orientation n° 216- 217

- **Orthoptiste** : orientation n° 218

- **Pédicure-Podologue** : orientation n° 219 à 222

- **Psychomotricien** : orientation n° 222

METIERS MEDICO-TECHNIQUES

- **Manipulateur D'électroradiologie Médicale** : -orientations n° 223 à 226

- **Technicien De Laboratoire Médical** : orientations n° 227 à 228

METIERS DE L'APPAREILLAGE

- **Audioprothésiste** : orientations n° 229 à 231

Opticien-lunetier : orientation n° 232 à 235

Orthoprothésiste : orientation n° 236

- **Podo-orthésiste** : orientation n° 237 238

Mode opératoire utilisation fichier	
1° FEUILLE GRILLE TARIFAIRE	
saisir nom de la formation et resp	Cette feuille de calcul peut prendre les calculs à partir: des ratios UGA et UFR(onglet indicateur) en fonction du Pack et intègre les éléments renseignés dans la feuille frais de formation
identifier si formation courte ou DU DIU	
identifier l' UFR	
saisir les zones en jaune	
Identifier le nombre de participant FC FI	colonne G9 et autres pour public FI en santé (tarif FI 50 % du tarif FC min (sans être inf à 600 €) pour des reinscriptions en cas d'echec ou défaillances (300€)
identifier le prix	
Il convient d'identifier le nombre d'heures d'enseignement assuré par les Universitaires UGA et le nombre d'heures d'enseignement qui devra être financé ainsi que la charge des frais à prendre en compte (feuille de calcul "Programme" et "Frais de formation" colonne C 25 à 39	
2° FEUILLE "FRAIS de formation"	
	identifie l'organisation pour le parcours si positionnement et bilan si EAD + les charges enseignement hors enseignement + les frais spécifiques (missions...) et de restauration ainsi que
<i>remplir dans cette feuille les dépenses à prendre en compte (les montants viendront s'incrémenter dans la grille tarifaire</i>	
2° FEUILLE "Programme"	
	permet d'identifier l'organisation de la formation et les charges (heures d'enseignement à payer et frais spécifiques (déplacement hébergement) à prendre en compte

Attention ne rien saisir FEUILLE indicateurs UGA UFR

NOTE CALCUL RATIOS FORMATION CONTINUE

CHARGES DIRECTES DFCA**HEURES PROGRAMMES - Calcul du coût de l'heure TD (HTD) UGA**

CHARGES = Total des dépenses de personnel / POTENTIEL = Nombre d'heures d'enseignement
 Les charges correspondent aux salaires des enseignants et aux dépenses de heures complémentaires et vacations d'enseignement. A cela s'ajoute également les dépenses liées aux missions d'enseignement des doctorants et les dépenses pour les enseignants contractuels. Pour les EC statutaires, nous comptons la part formation de leur salaire, soit 50% uniquement.

COUT HEURE TD (HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	196 €
COUT HEURE CM (=1,5* HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	294 €
COUT HEURE STATUTAIRE (hors heures comp et vacations)	226 €
Coût Heure de travail pour un enseignant, hors enseignement.	55 €

CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT**CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les services centraux (hors DFCA) par apprenant pour prendre en compte les dépenses liées aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	598 €
MONTANT PAR HEURE	37 €

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liées aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à la DFCA

MONTANT PAR APPRENANT	606 €
MONTANT PAR HEURE	38 €

CHARGES INDIRECTES SUPPORT COMPOSANTES DE FORMATION**CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liées aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	802 €
MONTANT PAR HEURE	50 €

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liées aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à l'apprentissage.

MONTANT PAR APPRENANT	375 €
MONTANT PAR HEURE	23 €

CHARGES DIRECTES MASSE SALARIALE ET FONCTIONNEMENT DFCA

Le montant à comptabiliser pour le fonctionnement et la masse salariale de la DFCA doit représenter 25 % des recettes totales de la formation.

RECETTES

Nous prenons la part de notre dotation Etat (modèle SYMPA) destinée à la formation que nous divisons par le nombre d'apprenant afin de calculer le financement accordé par le MESR.

MONTANT PAR APPRENANT	5 188 €
MONTANT PAR HEURE	287 €

Coûts ingénierie de formation**Coûts Biasts**

Heure CAT A	35 €
Heure CAT B	29 €
Heure CAT C	24 €
Coût moyen Biasts	29 €

Coûts Enseignement

Heure TD Enseignant (HC) brut	41,41 €
-------------------------------	---------

coût heure complémentair arrondi	58,79 €
----------------------------------	---------

Prélèvement sur recette UGA	10%
-----------------------------	-----

	pack 1
Charges directes UFR Diplomant par stagiair	268,0
Charges directes masse salariale UFR no	67,0

ASSISTANCE RESPIRATOIRE				
Nom de la formation	Prs GUERIN et Pr Terzi Nicolas			identifier Pack => 1
Responsable				
type de formation	D.I.U	UFR	MEDECINE	
Nbre total stagiaires				15
			% / public FC/ FI	Tarif
Nombre stagiaire FC		10	67%	1 600,00 €
Nombre stagiaire / tarif exonéré FC				
Nombre stagiaire / tarif exonéré FI		5	33%	1 000,00 €
réinscription				300,00 €
candidat libre				170,00 €

<i>Heures /apprenant</i>	<i>heures maquette prise en compte / grenoble</i>		100	heures maquette
			7,5	h moy/ jour
	<i>Presentiel global</i>	60	8	jours
	<i>si DIU heures organisées à Grenoble</i>	28	oui	si DIU mettre ou
	<i>EAD</i>	40		
	<i>Examen</i>			

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **21 000,00 €**

CHARGES DIRECTES ENSEIGNEMENT (Heures de formation)		Nbre heures	Coût heure	Coût total
	Heures TP (= 0,66*TD)		149,16 €	0,00
	Heures TD (EC-EA)		226,00 €	0,00
	Heures CM (=TD*1,5) Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)		294,00 €	0,00
	Heures maquettes/ Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	9,5	196,00 €	1 862,00
	SOMME	9,50		1 862,00
	Heures TP vacataire (= 0,66*TD)	1,9	38,80 €	74,50
	Heures TD vacataire	11,5	58,79 €	677,26
	Heures CM	14,9	88,19 €	1 312,19
	partenariat			0,00 €
	SOMME	28,32		2 063,95
	EAD (nombre d'heure à préciser dans onglet FRAIS formation)		88,19 €	0,00
	Autres (honoraires de formation...)		45,00 €	0,00
	SOMME	0,00		0,00
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT				
	Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat	Nbre	Coût	Coût total
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	10,00	55,00 €	550,00
	Heure TD vacataire		58,79 €	0,00
	SOMME			550,00
	1) COÛTS ENSEIGNANTS (Heures de formation)	37,82		4 475,95 €
	Autres charges directes UFR	Nbre	Coût	Coût total
	Charges directes de masse salariale par stagiaire	15	268,00 €	4 020,00
	Charges directes de fonctionnement par heure	60	23,00 €	1 380,00
	Personnels UFR (Cout moyen Biatos) -spécifiques			0,00

DGF (P20)				
	2) COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (hors enseignement)			10 975,95 €
	CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT			
	' Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			200,00
	' Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
	Frais spécifiques :	Montant	3 055,50 €	3 055,50 €
	Missions- hotel	3 055,5		
	Restauration groupe	0,0		
	Autres	0,0		
	autres	0,0		
	3) TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			3 255,50 €
	I - TOTAL COÛTS DIRECTS			18 707,40 €
	MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	10,9%	2 292,60 €	
	COÛTS INDIRECTS			
	UGA/Recettes		10%	2 100,00 €
	II - TOTAL COÛTS INDIRECTS	FORFAITAIRES dépenses		2 100,00 €
	III - TOTAL COÛTS COMPLETS (I- II)			20 807,40 €
	MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	1%	192,60 €	!

Nom de la formation	ASSISTANCE RESPIRATOIRE			
informations				
Pédagogie spécifique et suivi				
Positionnement	Temps pédagogique			commentaires
	par stagiaires (/maquette)	nbre	Total	
Suivi dossier candidature				analyse du besoin du candidat / projet
Positionnement				(revoir la notion de positionnement pou valider la démarche de positionnement: ce qui est a prendre en compte

Enseignement à distance		nombre d'heures	moy annuelle/4 ans	
Enseignement à distance: ex enregistrement contenus en ligne pour UGA	Saisir =>		0	moyenne annuelle : base nbre h* ratio UFR en1ère année) +(1/3 des heures pour renouvellement* ratio UFR / an sur 3 ans) et diviser total / 4 ans
EAD : travail demandé par stagiaire pour suivi de l'enseignement sur plate forme hors enregistrement				temps de suivi d'accompagnement travaux demandés aux stagiaires
accompagnement pédagogique organisé tutorat				correspond aux modalités d'accompagnement particulier par stagiaire
EAD : évaluation (QCM)				
Total maquette pédagogique EAD		36	0	

Pédagogie spécifique ex DPC en santé analyse de pratique				explication, justificatifs et traçabilité
ex en santé méthodes validé (HAS) analyse de la pratique...	0	0	0	ex : analyse de cas , de la pratique (Cas cliniques, autres méthodes utilisées (HAS),DPC...),Analyse en groupe, ou recueil des cas à distance (synthèse lors du regroupement)

stage et mémoire	pour ITEM concerné mettre : oui	A	B	si prévu mettre Col B le temps par stagiaire (dans la limite max validée par UFR pour ce type d'enseignement)
		Heures/ratio	tps par stagiaire	
UE stage		1	0	10 h PAR AN
Mémoire		2	0	
CHARGE D'enseignement (HORS pédagogie)	ITEM concerné mettre : oui	Heures / ratio	prise en compte	Commentaires éventuels
Responsabilité de l'enseignement	Oui	10	10	
Coordination DU DIU		5	0	
Responsabilité d'un module de formation		4	0	
Coordination intervenants extérieurs		2	0	
total ingénierie pédagogique			10	

A) Frais à prendre en compte							
Nom intervenants	adresse mail	cout sncf aller	Hotel nombre nuités*nbre pers	Déplacement	particularités	ville	évaluation (aller retour) 0 PARTIT TARIF SNCF (aller *2)
		52 €	0	1		Clermont-Ferrand	104 €
		74 €	0	2		Geneve (Suisse)	296 €
		25 €	0	4		Lyon	200 €
		78 €	0	2		Marseille	312 €
		120 €	0	4		Paris	960 €
		180 €	0	1		Poitiers	360 €
		65 €	1	1		Rouen	130 €
		70 €	1	1		Tours	140 €
		40 €	0	2		montpellier	160 €
Total déplacements				2	18		2 662,00 €

B) Hotel			C) Restauration individuelle			
infos	Nbre de nuitées	ratios	jours	nombre enseignants	15,25 €	infos base remboursement 15,25 € repas individuel
UGA hotel paris base(110 €)		110,00 €	4	3	183,00 €	repas midi et pour nombre
UGA hotel province (base 90 €)	2	90,00 €	2	2	30,50 €	repas soir (possibilité de pri
Autres à préciser mettre montant			ne pas inclure ici les poses café ou repas étudiants			
		180,00 €			213,50 €	

A+B+C	3 055,50 €
-------	------------

2) Restauration groupe			
Attention :autorisation à valider en amont auprès du service financier de l'UFR			
	nombre	tarif/personne	Montant
Café gourmand ou petit-déjeuner		5,50 €	0,00 €
Paniers repas ou sandwich: 8,80 €		8,80 €	0,00 €
Plateaux repas		13,75 €	0,00 €
Repas midi stagiaires		15,00 €	0,00 €
Repas soir /groupe		25,00 €	0,00 €
Total D			0,00 €

AUTRES FRAIS spécifiques (Pub- Convention UFR- plate forme)					
Nature des frais spécifiques pédagogiques	mettre oui si utilisation plate forme	infos	montant base	+ tarif comp /personne	Montant
Plate forme EAD SIDDES	non	0	0	0	0,00 €
plate forme pédagogique					0,00 €
	charges pédagogiques				0,00 €

Nature des frais spécifiques autres					
	infos	montant base	+ tarif comp /personne	Montant	
Convention partenaire autre					
Autres					
Total E					0,00 €

le tarif par personne pour l'inscription des lyonnais pour la plate forme a été doublé (estimation)

Modules	lieu	dates	durée	Thèmes	Intervenants	Profession spécialité	statut	Email	Employeur	Mission Oui/ non	Ville	Heures intervenant	Preciser : CM TD ou TP	HC à payer Oui/ non	Déclaration intérêt	CV			
MODULE I : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE	Lyon	J 1	0,5	ACCUEIL, présentation des participants, objectifs des participants	Comité pédagogique							0,5							
			1	PHYSIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE DES ÉCHANGES GAZEUX PULMONAIRES	C GUERIN								1						
			1,5	MÉCANIQUE VENTILATOIRE (POUR LA PRATIQUE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE)	C GUERIN									1,5					
			1,5	PHYSIOLOGIE DES MUSCLES RESPIRATOIRES, DU CONTRÔLE VENTILATOIRE ET DU TRAVAIL	N TERZI		PU-PH						grenoble	1,5					
			4	SYNTHESE de la journée avec Quiz	Comité pédagogique									4					
			2	Ateliers simultanés Mécanique ventilatoire/Voies aériennes	C GUERIN									2					
		J 2	1	MODES DE VENTILATION MÉCANIQUE CONVENTIONNELS	C GUERIN									1					
			1,5	STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT D'UN RESPIRATEUR DE RÉANIMATION : VALVES, TURBINES, TRIGGERS	Un industriel									1,5					
			1,5	RESPIRATEURS DE DOMICILE : EVALUATION, INDICATIONS, REGLAGES	JC BOREL									1,5					
			1	INTERACTIONS CARDIO-PULMONAIRES AU COURS DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE	C. SCHWEBEL		PU-PH						grenoble	1					
			1	INTUBATION TRACHÉALE EN RÉANIMATION	A DE JONG									1					
			1	PHYSIOPATHOLOGIE IRA DES BPCO	C GUERIN	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH						lyon	1		non			
MODULE II : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE	Grenoble	J1	1	VENTILATION MÉCANIQUE DANS L'IRA DES BPCO	N TERZI	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH		CHU G		grenoble	1		non					
			1	BRONCHODILATEURS ET ANTIBIOTIQUES INHALÉS AU COURS DE LA VENTILATION MÉCANIQUE EN RÉANIMATION	S EHRMANN	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH				Tours	1		non					
			1	APRES LA RÉANIMATION - VENTILATION NON INVASIVE AU LONG COURS ET RÉHABILITATION CHEZ LES BPCO	LM GALERNEAU	Medecine Intensive Réanimati	CCA		CHU G			grenoble	1						
			1	Ateliers simultanés VNI/désencombrement	L. PIQUILLOUD	Medecine Intensive Réanimati	PH					LAUSANNE							
				Ateliers simultanés désencombrement/VNI	JC BOREL	nésihérapeute							grenoble						
			1	PRISE EN CHARGE DE L'IRA DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES EN RÉANIMATION	H PRIGENT	Pneumologue	PU-PH						Paris	1		non			
		J2	1	VENTILATION À DOMICILE	N TERZI	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH					Grenoble	1		non				
			1	SYNDROME OBÉSITÉ-HYPOVENTILATION	JL PEPIN	Pneumologue	PU-PH					Grenoble	1		non				
			2										2						
			2										2						
			1	INTERFACES ET RESPIRATEURS EN VENTILATION NON INVASIVE EN RÉANIMATION	F LOFASO	Pneumologue	PU-PH						Paris	1		non			
			1	Prise en charge de l'obèse en insuffisance respiratoire aiguë	N TERZI	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH						Grenoble	1		non			
modfule III : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU	Lyon	J 1	1	DÉFINITION ET ÉPIDÉMIOLOGIE DU SDR	T PHAM							1							
			1,5	Physiopathologie (stress et strain, derecruitment, surdistension, atelectrauma)	C. GUERIN								1,5						
			1	Réglages du ventilateur AU COURS DU SDR	C GUERIN									1					
			1	IMAGERIE PULMONAIRE	S BAYAT									1					
			1	PRESSION TRANS-PULMONAIRE AU COURS DU SDR	F BELONCLE									1					
		J 2	1,5	Approche pharmacologique : SÉDATION, CURARISATION, MONOXYDE D'AZOTE INHALÉ, ALMITRINE	L. PAPAIZIAN									1,5					
			1	Monitoring respiratoire	C GUERIN									1					
			1	Manœuvres de recrutement, HFO	JD CHICHE									1					
			1	DÉCUBITUS VENTRAL AU COURS DU SDR	C GUERIN									1					
			1	VENTILATION SPONTANÉE AU COURS DU SDR	N TERZI		PU-PH							1					
			1	SDRA NON RÉSOULTIF	JM FOREL									1					
			1	OHD et VNI	JP FRAT									1					
MODULE IV : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MÉCANIQUE	Grenoble	J1	1	ÉPIDÉMIOLOGIE et CLASSIFICATION DU SEVRAGE	G BEDUNEAU	Intensive Ré	PH					Rouen	1						
			1	COMMENT CONDUIRE LE SEVRAGE DE LA VENTILATION MÉCANIQUE EN RÉANIMATION	A THILLE	Intensive Ré	PU-PH						Poitiers	1		non			
			1	DÉTERMINANTS CARDIAQUES DES ECHECS DE SEVRAGE	JL TEBOUL	Intensive Ré	PU-PH						Paris	1		non			
			1	Place de la VNI AU COURS DU SEVRAGE	A THILLE	Intensive Ré	PU-PH							1		non			
			1	PNEUMONIE ACQUISE SOUS VENTILATION MÉCANIQUE	L PAPAIZIAN	Intensive Ré	PU-PH						Marseille	1		non			
			1	TRACHÉOTOMIE AU COURS DU SEVRAGE	M GAINNIER	Intensive Ré	PU-PH						Marseille	1		non			
		J 2	1	TECHNIQUES INSTRUMENTALES DE DÉSENCOMBREMENT	N DOUSSE	nésihérapeu	Kinésithérapeute						Geneve	1					
			1	RÉHABILITATION EN RÉANIMATION	N DOUSSE	nésihérapeu	Kinésithérapeute						Grenoble	1					
			1	ASYNCHRONIES PATIENT-MACHINE	G CARTEAUX	Intensive Ré	MCU-PH						Paris	1		non			
			1	MODES PROPORTIONNELS DE VENTILATION MÉCANIQUE	N TERZI	Intensive Ré	PU-PH						grenoble	1		non			
			1	DYSFONCTION DIAPHRAGMATIQUE INDUITE PAR LE VENTILATEUR ET NEUROMYOPATHIE ACQUISE EN RÉANIMATION	B JUNG	Intensive Ré	PU-PH						Montpellier	1		non			
			1	COMMENT VENTILER AU BLOC OPERATOIRE ?	S JABER	Intensive Ré	PU-PH						Montpellier	1		non			

			2	LIMITATIONS THERAPEUTIQUES AU COURS DE LA VENTILATION MECANIQUE	A LAUTRETTE	Intensive Ré	PU-PH				Clermont-Ferrand	2		non		
			1	DEGLUTITION, DYSFONCTIONNEMENTS PATHOLOGIQUES, IMPLICATIONS EN	D ROBERT	Intensive Ré	PU-PH				Lyon	1		non		

57,5

58,5

Modules	responsable pédagogique	mode d'enseignement	durée estimée	travail demandé	contenu des ressources
MODULE I : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE	LYON	E-Learning	10		
MODULE II : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE	Grenoble	E-Learning	10		
MODULE III : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU	Lyon	E-Learning	10		
MODULE IV : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE	Grenoble	E-Learning	10		

Année universitaire concernée : 2020/2021

Date de la demande : 17/03/2020

Composante :

Département (le cas échéant) : UFR STAPS

Responsable pédagogique : Caroline VISERY

Référent administratif : Aurélie GOYER

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : STS

Intitulé de la formation : Trail Running

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : à la marge

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : entre 12 et 15

Date validation en Conseil de composante : 16 avril 2020

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU) Fournir l'extrait du relevé de décision

Le dépôt de la formation, au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), est-il envisagé : Oui Non

Si oui niveau de sortie du diplôme :

(Se référer à la classification des niveaux de qualification des certifications professionnelles - décret n°2019-14 du 8 janvier 2019)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)**

Le Trail-Running étant une discipline nouvelle, ses contours, son identité et sa pratique sont encore à définir. Depuis quelques années désormais, des organismes - aux objectifs et niveaux inégaux - voient le jour et proposent sous des formes diverses des formations permettant d'appréhender la discipline « Trail-Running ». Pour autant, l'Isère, considéré comme l'un des territoires les plus attractifs dans le milieu des

sports outdoor ne propose pas - à proprement parler - d'offre et formation complètes malgré un fort potentiel.

Ainsi, dans le cadre de la mise en place d'un Diplôme Universitaire de Trail Running en Isère, un questionnaire a été réalisé en juin 2019 (24 questions, 318 réponses, tranche d'âge 20-50 ans) sur les besoins de formation en Trail-Running. En voici les principaux résultats :

- ▶ Distances privilégiées par les traileurs : entre 20 et 42km avec la volonté de s'aligner sur un ultra-trail (>80km).
- ▶ Entre 5 et 10 compétitions/an.
- ▶ Une volonté de s'informer sur la discipline via des revues ou livres spécialisés.
- ▶ 60% des répondants sont « motivés » pour suivre une formation sur le Trail-Running.
- ▶ 3 thématiques dominant : nutrition, entraînement et prévention des blessures.
- ▶ 78% du public souhaite se former pour des raisons personnelles. 19% pour des raisons professionnelles.
- ▶ 55% du public est réticent à suivre une formation. La raison ? Le manque de temps (travail principal).
- ▶ Le public cible est prêt à faire 200km pour suivre une formation et souhaite que les formations se réalisent du vendredi au dimanche (78%).
- ▶ Une appétence pour le e-learning (67%) et des cycles de formation de 3 à 4 jours.
- ▶ 95% du public sondé se forme sur internet puis grâce à des supports classique type « Livres et magazines » (58%). Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

- **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir**

L'ambition de cette formation innovante est d'apporter des compétences spécifiques au Trail Running à des particuliers et à des professionnels travaillant dans le domaine du sport, de la santé, de l'équipement sportif ou encore dans l'évènementiel.

Ce diplôme pluridisciplinaire, s'appuyant sur le savoir-faire et l'expérience d'enseignants spécialisés et de structures spécialistes de formation et de recherche, se construit ainsi autour d'un tronc commun et de 3 modules :

Module 1 : Entraînement et performance

Module 2 : Santé et prévention

Module 3 : Évènementiel et marketing

Il aborde ainsi les spécificités de la pratique notamment : motricité du trail, préparation physique, planification, élaboration de diagnostic, planning d'entraînement, prévention des blessures, approche sociologique et marketing, aménagement du territoire etc.

Aussi à la fin de la formation, le participant sera capable :

- D'analyser la pratique du trail, établir un planning d'entraînement adapté et prévenir les risques de santé inhérents à sa pratique pour optimiser ses performances.
- De proposer une offre commerciale, claire et différenciante, autour du Trail Running, pour un territoire particulier.

Cette formation se veut modulaire et laisse la possibilité au participant de choisir de suivre les 3 modules ou d'en suivre uniquement 2 (voire 1) parmi les 3.

- **Le public visé**

Particuliers et professionnels travaillant dans le domaine du sport, de la santé, de l'équipement sportif ou encore dans l'évènementiel.

- **Débouchés professionnels (exemples)**

Enseignants, entraîneurs, coachs, préparateurs physiques, accompagnateurs en moyenne montagne en formation ou diplômés, professionnels de santé, professionnels accompagnant la pratique et l'organisation du sports outdoor (industriels, aménageurs, etc...)

- **Appui Programme Investissement d'Avenir Flexi TLV**

Cette formation innovante, écrite en compétence et modulaire répond aux critères de flexibilité d'une formation et est appuyé à ce titre par le PIA Flexi TLV.

Aussi un appui est apporté par le PIA Flexi TLV pour le lancement de la première formation (ingénierie pédagogique numérique, écriture en compétences, communication, commercialisation...)

Par ailleurs les démarches sont en cours pour rendre cette formation éligible au Compte Personnel de Formation à travers un dépôt au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations)

Organisation des enseignements

Période de la formation : de janvier à septembre, rentrée le 20 janvier 2021

Durée de la formation : 7-9 mois

Volume horaire de la formation : 90h pour tronc commun + 2 modules

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : non

STAGES:

Oui Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Modularité de la formation

Le Diplôme Universitaire Trail Running est proposé sous un format modulaire.

Pour obtenir le diplôme le participant doit suivre le tronc commun + 2 modules au choix parmi 3 proposés et valider l'évaluation.

Le troisième module est optionnel. Un participant peut décider de le suivre pour un coût supplémentaire de 400 €.

Ainsi suivre le tronc commun + 3 modules revient à 2300€

Suivre le tronc commun + 2 modules revient à 1900€

Il est possible de suivre un module indépendamment au tarif de 650€ qui donnera lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : sur CV ou LM

Conditions d'admission : Bac +2 recommandé ou expérience professionnelle équivalente.

Un niveau de connaissances et d'expérience dans le domaine du Trail running est vivement recommandé. Toute candidature en dehors de ces critères sera soumise au jury d'admissibilité.

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation.

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée :

Modalités d'admission au diplôme

Réalisation d'un mémoire et d'une soutenance.

Convention de partenariat dans le cadre d'un DIU

Joindre le projet de convention, formalisé à partir du modèle UGA (uga-intra-daji-trame-convention-2018-V.3) <https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/fonctions-d-appui/juridique/conventions/conventions-19037.kjsp>

Droits d'inscription

L'annexe financière (grille de coûts FC) a été élaborée avec le postulat que le module 1 « entraînement et performance » devrait être choisi, par les participants, dans 95% (voire 100%) des cas, puisqu'il apporte les connaissances de base sur le trail. Ainsi les sorties de terrain, attachées à ce module, nécessitant le doublement des heures d'encadrement, 9hs en plus, sont en conséquence, systématiques ajoutées au calcul du coût et ceci pour les deux formules : TC + 2h et TC + 3h.

Tarifs Formation initiale :

TC+ 2 modules : 1500€

TC + 3 modules : 1900€

Tarifs Formation continue :

TC + 2 modules : 1900€

TC + 3 modules : 2300€

Joindre l'annexe financière (AF_DFCA_grille_coûts_ODFNA_201912V1)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : VEITL

PRENOM : Brigitte

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Maquette/contenu DU Trail: document de travail

Module	Thématiques	Personnes chargées de définir le contenu (CV, LD, AP, JB, SV)	Volume horaire (présentiel / E learning)	Objectifs (exprimés en capacités acquises par l'apprenant à la fin de l'enseignement)	Détails des thèmes abordés	Moyens pédagogiques (présentation théorique, TD, TP, ateliers terrains, études de cas, etc)	Moyens d'évaluation
tronc commun							
	Approche sociologique du trail	Anna CLAVEL, laure DESMURS (Laure)	0.75h E-learning / 3h présentiel	Evaluer la place du trail dans la communauté sportive. Situer son importance en comparaison aux courses hors stade et activités outdoors. Connaître les enjeux économiques d'une activité en essor : le trail running.	L'émergence du trail dans la société : entre naturalisation des pratiques et écologisation de la course hors stade. Définition et pratique du trail sous des prismes différents (ITRA/Fédé). Impact du trail sur le marché économique des sports outdoors. Mise en avant d'une culture trail.	Présentation théorique. Analyse d'articles.	
	Historique, organisation et état des lieux du trail aujourd'hui	SYLVAIN BAZIN (un des pionniers en Trail en FR) (OK)	3h présentiel	Connaître les évolutions de la course hors stade, de la course en montagne. Situer l'importance du trail running dans le sport outdoor en compétition ou en loisir.	L'émergence du trail : entre CROSS, randonnée et course en montagne. Organisation des 1ere courses et/ou challenges. Les traileurs pionniers. Les différentes associations/fédérations légiférant le trail. Organisation, aménagement du trail running	Présentation théorique. Analyse d'articles, archives. Témoignages vidéo	QCM
	Spécificités bioénergétiques du trail	Samuel Verges, Guillaume Millet (OK)	0.75h E-learning / 3h présentiel	Connaître les contraintes bioénergétiques spécifiques aux sports d'endurance et de pleine nature	Rappel physiologiques sur les grandes filières énergétiques, la dépense énergétique en trail (selon le type de course et les caractéristiques du pratiquant), l'équilibre hydrique en trail	E-learning; Présentations théoriques; TD avec calcul de dépense et apport énergétique / hydrique	QCM
	Trail et nutrition	Laurent KURTZEMANN (OK)	1h E-learning / 3h présentiel	Connaître les spécificités de la nutrition et de l'hydratation en trail	Rappels physiologiques sur les grands principes de la nutrition et de l'hydratation, la prise alimentaire et l'hydratation avant-pendant-après le trail	Présentations théoriques et études de cas	QCM
	Contraintes neuromusculaires du trail	Samuel Verges, Guillaume Millet OK plan B : Brugniaux	0.75h E-learning / 2h théorique + 2h pratique	Connaître les phénomènes de fatigue et récupération neuromusculaires propres à la pratique du trail	Rappels physiologiques sur les mécanismes de la production de force musculaire, les mécanismes et spécificités de la fatigue musculaire et sa récupération en trail (selon le type de course, les caractéristiques du pratiquant)	Présentations théoriques; TP avec mesure de force et fatigue musculaires	QCM
	La motricité du traileur	Caroline et Laure/ pierre Samozino (sam) /JB Morin (sam) Marlène Giandolini	0,75h Elarning; 2h théorique ; 2h pratique	Connaître les spécificités de la motricité en trail en fonction du terrain	Rappels biomécaniques sur la marche et la course à pied, les spécificités de la motricité en montée et en descente, technique de course et foulée du traileur. Analyse comparative et technique de l'appui en trail : d'un sol plat et stable à une pente, un terrain incertain.	Présentations théoriques; TP avec travail technique sur différents terrains. Analyse biomécanique et technique sous forme vidéo, kinova.	Etude de cas (vidéo)

Intervenants EXT	e-learning	Intervenant UGA	e-learning
0	0	3	0,75
3	0	0	0
3	0,75	0	0
3	1	0	0
4	0,75	0	0
2	0	2	0,75

Gestion des compétitions	Athlète de haut niveau (trail et ultra trail. Julien Rancon, B.Girondel, S.Cussot, A.Ferrato, A.Guillon, M.Lanne?). Entraîneur (P.Propage, S.Cornette?) A contacter plus tard	3h	Connaître et mettre en oeuvre les différentes stratégies/gestion de course : entre gestion de l'allure, pacing, alimentation, matériel.	Partager les ressources et difficulté à travers la gestion d'une compétition : le pic de forme, l'avant et l'après-compétition, la surcompensation, la récupération, l'alimentation, la gestion mentale etc... Le rôle des bâtons, les caractéristiques d'une chaussure (drop, amorti, rigidité, dynamisme, accroche, maintien), les fonctions d'un sac (poids et capacité d'accueil), les vêtements techniques (Kway, compression etc..) • Bases physiologiques de la thermorégulation •Spécificité de l'activité en altitude •Spécificités d'un Trail en environnement chaud •Spécificités d'un Trail en environnement froid	Partage d'expériences (table ronde) + pratique de terrain	QCM
Aspects matériel	Terre de running / Espace Montagne (OK)	1h théorique + 2h pratique	Identifier les spécificités du matériel pour les utiliser de façon optimale		Présentation théorique et test de terrain	Lié à l'étude de cas
Adaptation de l'organisme à un environnement extrême	Julien Brugniaux	3h	Connaître et savoir prendre en compte les spécificités liées à un environnement extrême en trail running		présentation théorique et TP pratique en tente Hypoxique	QCM
Prévention des blessures en trail running	medecin CHUGA (OK) + Kiné Camille BRUYAS (OK)	3h	Connaître et prendre en compte les différents types de blessures récurrentes en trail running en vue de prévenir leur apparition	• Les blessures les plus fréquentes en Trail Running • Les répercussions d'un type de foulée spécifique sur le risque de blessures en Trail • Prévention des blessures spécifiques liées à l'activité	Présentation théorique	Etude de cas

TOTAL		28h / 3h E-learning				
--------------	--	----------------------------	--	--	--	--

Marketing						
Concepts clefs	Axel PITTET (OK)	1h E-learning / 3h présentiel	Appréhender et maîtriser les bases du marketing sportif	Environnement du commerce et du sport (focus Trail), Marketing stratégique et Marketing des 4 P : Prix, Place, Produit, Promotion, Segmentation/Ciblage/Positionnement.	Présentation théorique et TD avec lectures complémentaires	QCM
Produits et services dans le sport outdoor / trail	Axel PITTET / Vivien FETAUD / INTERVENANTS DU CNPC (OK)	2h E-learning / 4h présentiel/4h étude de cas	Connaître les processus d'innovation et de développement d'un service et/ou produit	Focus sur le P du marketing produit/service : degré d'innovation, notion de gamme, innovation incrémentale, disruptive, test produits business Innovation Canva.	Présentation théorique et TD avec lectures complémentaires	Evaluation écrite (1h)
Aménagement du territoire	Axel PITTET / Philippe CLAVEAU / Dominique RILLH (OK)	2h E-learning / 4h présentiel/	Savoir proposer une offre claire différenciante pour un territoire en tenant compte de ses contraintes.	Connaissance des spécificités du territoire. Contraintes juridiques. En lien avec le module Service dans le sport outdoor.	Présentation théorique + étude de cas	Etude de cas
Évènementiel	Axel PITTET/ Philippe CLAVEAU (OK)	1h E-learning / 4h présentiel/6h étude de cas en groupe.	Maîtriser l'organisation d'un événement.	Cahier des charges d'un événement, gestion et sécurité, budget et rétroplanning, démarchage du sponsoring (en lien avec module Concepts Clefs), Dossier préfecture, gestion de crise	Présentation théorique + étude de cas	Dossier étude de cas
TOTAL	...	25h Présentiel / e-learning 6h				

6	0	0	0	Table ronde avec 2 sportifs de haut niveau donc les heures sont doublées
3	0	2	0	Heures de pratique doublées (un enseignant UGA en plus pour l'encadrement)
0	0	3	0	
1,5	0	1,5	0	
26,5	2,25	10,5	0,75	40
3	1	0	0	
8	2	0	0	
4	2	0	0	
10	1	0	0	
25	6	0	0	31

Pathologies associées à la pratique du trail	Stéphane Doutreleau, Sébastien Baillieul, Régis Pailhé (OK)	1h30 E-learning / 5h présentiel	Connaître les troubles aigus et chroniques potentiellement associés à la pratique du trail	Les troubles métaboliques, les problèmes ostéoarticulaires et musculo-tendineux, les troubles gastro-intestinaux, les problèmes de peau, les troubles cardiaques, le surentraînement, les troubles comportementaux et psychologiques La nutrition, l'hydratation, préparation de l'épiderme, le renforcement et les étirements musculaires, la programmation de l'entraînement, le matériel	Présentation théorique + étude de cas	QCM	Contacter Thibault Besson	0	0	5	1,5
Prévention des problèmes de santé du traileur	Christopher Vincent, Laurent KURTZEMANN, Sébastien Baillieul (OK) + camille BRUYAS	0.75h E-learning / 3h présentiel / 2h pratique	Connaître les méthodes de prévention des problèmes de santé du traileur et savoir les mettre en oeuvre		Présentations théoriques; TP avec réalisation d'actions de prévention par les participants sur lieux-mêmes	Etude de cas et proposition d'actions préventives		5	0	0	0,75
Trail et publics particuliers	Stéphane Doutreleau, Sébastien Baillieul Lykke Tamm (OK)	3h présentiel	Connaître les spécificités de la pratique du trail pour certains sportifs (les femmes, les traileurs âgés, les enfants, etc). Adapter l'entraînement en fonction de caractéristiques particulières. Singulariser la pratique en prenant en compte les fenêtres temporelles de maturité de l'organisme, de fonctionnement hormonal, de diminution/modification des capacités.	Les particularités physiologiques et médicales de la pratique du trail pour les publics particuliers : impact sur l'entraînement et la pratique	Présentation théorique + étude de cas	QCM	A definir	0	0	3	0
Trail et sport-santé	rémi Marcelle (plan A) (OK)	3h + 3h pratique	Connaître les paramètres pour une pratique libre et autonome. Gérer un groupe d'entraînement axé sur des objectifs d'entretien de sa vie physique	L'entraînement et/ou la pratique pour traileurs désirant entretenir sa santé tout au long de sa vie. Différences de finalité, de dosage, d'intensité par rapport à la compétition, Une illustration à travers l'émergence des coach "athlétisme". Des objectifs liés à l'autonomie ("savoir s'entraîner"), la responsabilité (organiser une sortie sans accompagnement), la lucidité (maîtriser les risques liés à l'effort et l'environnement) et à la socialisation (fédérer ou rencontrer une communauté traileur).	Présentation théorique + étude de cas	Construction d'un plan/schéma d'entraînement "gestion de la vie physique"	A definir	6	0	0	0
Nutrition et santé	Laurent KURTZEMANN, diététicienne CHU Med Sport (OK)	0.75 h E-learning / 4h présentiel + 2h études de cas	Connaître l'impact de la nutrition sur la pratique du trail et les exigences particulières du trail running	Les spécificités nutritionnelles du trail running selon le type de pratique et de pratiquant ; les stratégies nutritionnelles à	Présentations théoriques + études de cas et proposition de stratégies d'intervention	QCM et proposition d'actions et stratégies interventionnelles		6	0,75	0	0
Ré-athlétisation	medecin CHUGA + kiné (OK)	3h						1,5	0	1,5	0

TOTAL	28h présentiel /3h e-learning							18,5	0,75	9,5	2,25	31
--------------	--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	-------------	-------------	------------	-------------	-----------

TOTAL :	104h présentiel / 16h45 e-learning						TOTAL :	85	11,5	28	5,25	129,75
----------------	---	--	--	--	--	--	----------------	-----------	-------------	-----------	-------------	---------------

120h45

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE (Publics uniquement FC)

	Nombre stagiaire fc	15	Tarif fc	1 900 €
Zones à renseigner	Nombre stagiaire tarif exonéré 30%	0	Tarif exo 30%	1 330 €
	Nombre stagiaire tarif exonéré 50%	0	Tarif exo 50%	950 €
	Nbre stagiaires total	15	Seuil nbre stagiaire	
			Coût horaire	21 €

Nombre d'heures étudiants **90**

<i>Colonne1</i>	<i>Colonne2</i>	<i>Colonne3</i>	<i>Colonne5</i>	<i>Colonne6</i>
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL				28 500 €

COÛTS COMPOSANTES

<u>COÛTS Enseignement Heures de formation</u>	Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
Heures TP (= 0,66*TD)		129 €	0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	40	196 €	7 840 €
Heures CM/TD (=TD*1,25)		245 €	0 €
Heures CM (=TD*1,5)		294 €	0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA)		226 €	0 €
Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
Heure TD vacataire		59 €	0 €
Heure CM/TD (=TD*1,25) vacataire	59	73 €	4 336 €
Autres (bénévolat)		0 €	0 €

CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT

<u>Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat</u>	Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	7	55 €	385 €
Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
Heure TD vacataire	8	59 €	470 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	114		13 031 €

COÛTS SPECIFIQUES hors DFCA

- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			900 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			1 500 €
- Frais fonctionnement composante			2 622 €
- Autres frais spécifiques			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			5 022 €

I - TOTAL COÛTS COMPOSANTES **18 053 €**

II - TOTAL COÛTS DFCA **7 125 €** 25%

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS DFCA (II) **25 178 €**

MARGE *(doit être > 0)* **11,66%** **3 322 €**

Chiffes clés / stagiaire

Coûts complets	1 679 €
dont coûts directs	1 204 €
dont coûts DFCA	475 €
Coût complets de l'heure de formation	18,65 €
Marge sur coûts directs	696 €
<i>en % du tarif de vente</i>	52,4%
Marge sur coûts complets	221 €
<i>en % du tarif de vente</i>	11,7%
Nombre minimum de stagiaires	15

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE (Publics uniquement FC)				
	Nombre stagiaire fc	15	Tarif fc	2 300 €
Zones à renseigner	Nombre stagiaire tarif exonéré 30%	0	Tarif exo 30%	1 610 €
	Nombre stagiaire tarif exonéré 50%	0	Tarif exo 50%	1 150 €
	Nbre stagiaires total	15	Seuil nbre stagiaire	
			Coût horaire	19 €
	Nombre d'heures étudiants	121		
Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne5	Colonne6
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL				34 500 €
COÛTS COMPOSANTES				
COÛTS Enseignement Heures de formation		Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
	Heures TP (= 0,66*TD)		129 €	0 €
	Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	40	196 €	7 840 €
	Heures CM/TD (=TD*1,25)		245 €	0 €
	Heures CM (=TD*1,5)		294 €	0 €
	Heures TD Pondérées (EC-EA)		226 €	0 €
	Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
	Heure TD vacataire		59 €	0 €
	Heure CM/TD (=TD*1,25) vacataire	90	73 €	6 614 €
	Autres (bénévolat)		0 €	0 €
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT				
	Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	7	55 €	385 €
	Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
	Heure TD vacataire	8	59 €	470 €
	TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	145		15 309 €
COÛTS SPECIFIQUES hors DFCA				
	- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			
	- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			900 €
	- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
	- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			2 000 €
	- Frais fonctionnement composante			3 335 €
	- Autres frais spécifiques			
	TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			6 235 €
I - TOTAL COÛTS COMPOSANTES				21 544 €
II - TOTAL COÛTS DFCA			25%	8 625 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS DFCA (II)				30 169 €
MARGE	(doit être > 0)		12,55%	4 331 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 011 €
dont coûts directs	1 436 €
dont coûts DFCA	575 €
Coût complets de l'heure de formation	16,62 €
Marge sur coûts directs	864 €
en % du tarif de vente	53,6%
Marge sur coûts complets	289 €
en % du tarif de vente	12,6%
Nombre minimum de stagiaires	15

Lignes 14

9 h supplémentaires, pour répondre aux normes législatives, de sécurité lors des sorties sur le terrain, l'encadrement nécessitera 2 pers

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande : 12/03/2020

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Maryse PECHOUX

Référent administratif : Manoela FONSECA-EMERAUD

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) :

Intitulé de la formation : Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère (DSA)

Type de formation : DU DIU

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 20

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 4

Date validation en Conseil de composante : 17/09/2019

Éléments de contexte de la demande

Présentation de la formation :

Objectifs :

- Se former à la méthodologie de l'enseignement-apprentissage du FLE
- Acquérir des connaissances spécifiques en Sciences du langage
- Perfectionner la langue parlée et écrite

Compétences visées :

- Conception et gestion d'une séquence de cours en FLE
- Capacités langagières écrites et orales en réception, production et interaction

Indiquer les raisons et la nature des modifications :

Rajout du régime et tarif FC.

Les parties suivantes ne devront être renseignées que lorsqu'elles font l'objet d'une modification

Organisation des enseignements

Période de la formation :

Durée de la formation :

Volume horaire de la formation :

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :

Composition des enseignements :

Compléter et joindre l'annexe : F_DGDF_enseig_creat_modif_DUDIU_202002V2 ou le tableau des MCC

Stages:

Oui Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Conditions d'admission :

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation.

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée : Non

Frais d'inscription

Joindre l'annexe financière (AF_DFCA_grille_coûts_ODFNA_201912V1) pour le tarif FC

Tarif Formation initiale : 1950 € + 20 euros de frais dossier (à partir de janvier 2020)

Frais de vie étudiante (CVEC) et des droits universitaires pas compris.

Tarifs Formation continue : 1950 € (dont 20% versés à la FC) + 57 euros (BU : 34 euros +frais de gestion : 23 euros)

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) :

NOM :

PRENOM :

ANNEXE
FICHE EVALUATION FINANCIERE

CUEF

Intitulé du DU :

Diplôme Supérieur d'Aptitude à l'enseignement du Français Langue Etrangère (DSA-FLE)

Dépenses

Heures enseignement spécifiques	185
<i>sous-total</i>	<i>32 375 €</i>
Observation - Tutorat*	18
<i>sous-total</i>	<i>1 680 €</i>
Heures mutualisées avec DUEF**	52
<i>sous-total</i>	<i>3 744 €</i>
Coût horaire CUEF complet***	140 €
Total dépenses****	37 799 €

Recettes

Tarif par étudiant	1 950 €
Frais de dossier	20 €
Droits universitaires	57,00 €
Coût total	2 027 €
Etudiants pour 1 groupe	24
Total recettes	48 648 €

16H observation + 2 H tutorat 18h = 3h TD / 3-4 étudiants 3

** groupe 70 étudiants 70

*** intègre le coût de la masse salariale P2 (enseignants CDD/CDI, vacataires, HC, BIATSS) et les frais de fonctionnement

**** hors coûts correction et surveillance

Référentiel (H):

CM 1,5

CM/TD 1,25

TD 1

ANNEXE
FICHE EVALUATION FINANCIERE